

LE DEVOIR

la chaleur s'allonge dans le fleuve / la rivière se lève en plein midi - Paul-Marie Lapointe, «Janvier - Quête de chaleurs» (1965)

VOL. LXXXIX - N° 153

MONTRÉAL, LE LUNDI 13 JUILLET 1998

87c + TAXES = 1\$ / TORONTO 1\$

PERSPECTIVES

Les états du jazz

La 19^e édition du Festival international de jazz de Montréal a illustré ou plutôt confirmé que ce que l'on nomme le jazz est plus que jamais éclaté. Il n'y a pas un état du jazz mais bien des états du jazz.

Le miracle du jazz des années 80, c'est au fond un costume trois-pièces. Symboliquement parlant évidemment. Après les années 70, les années décontractées, Wynton Marsalis et les siens ont pris d'assaut les scènes du monde pour imposer, voire ré-imposer, un jazz qui jamais ne s'éloignait des travaux signés en leur temps par Dexter Gordon, Bird, Dizzy Gillespie, Art Blakey et ses Messengers, Thelonious Monk, Miles Davis et autres Lee Morgan.

C'était l'époque, celles des années 80, d'un jazz bien mis, très bien mis même. En jouant à qui mieux mieux les morceaux de bravoure du jazz «inventé» par Charlie Parker et les siens, Marsalis, Terence Blanchard, Bobby Watson et quelques autres, ont coupé l'herbe sous le pied de ces variétés qui collaient au jazz comme des sangsues. Des noms? Spyro Gira, gros canons du jazz-fusion, du jazz «moi je roule des mécaniques». C'est ça, roule!

Aujourd'hui, ce jazz, le jazz dominant des années 80, s'est recylé dans le Lincoln Center Jazz Orchestra que dirige, encore lui, toujours lui, Wynton Marsalis, animateur de ce mouvement né au début des années 80 pour réaliser ceci: une réappropriation du jazz, art noir, par les Noirs.

Heureusement ou pas, c'est selon le point de vue où on se place, ce jazz, en fait son esthétique, a fait son temps. Ce n'est pas qu'il soit dépassé. C'est plutôt qu'il s'agit là d'un courant qui n'invente plus grand-chose. Un courant qui au fond illustre la grandeur passée du jazz mais pas tellement de quoi sera fait le jazz de demain. Il s'écoute bien, très bien même. Mais il ne surprend pas. Pas du tout.

Ce faisant, et c'est un paradoxe, ce jazz de facture très classique faisait faux bond à ce qui est dans la nature même de cette musique. A savoir, inventer encore et toujours. Créer sans cesse. Créer en regardant droit devant et pas trop en arrière.

Aujourd'hui, si ce qu'on appelle le jazz se porte plutôt bien c'est grâce au boulot de réhabilitation réalisé par Marsalis dans les années 80 et au métissage qui a cours depuis maintenant plusieurs années. Actuellement, il n'y a pas de courant dominant. Il y a une multitude de courants.

Entre l'usage abondant que fait un tel des musiques juives, celui des calypsos, celui de l'électronique, des folklores africains, des ballades anglaises et irlandaises, des tenants et aboutissants du blues, des musiques japonaises, du rap, du hip hop, du groove, des tables tournantes, le jazz est métissé comme jamais. Ainsi que l'a confié André Ménard, grand responsable de la programmation, «le jazz d'aujourd'hui, c'est le creuset de toutes les musiques».

Il a perdu le label américain pour mieux gagner celui du monde. A ce propos, et ainsi que l'a souligné André Ménard, «de toute façon il est évident que si ça n'avait été que des Américains, le jazz n'existerait plus. C'est grâce aux Européens, les Français surtout, que le jazz existe encore. C'est eux qui les premiers l'ont mis dans les salles».

Il a donc perdu le label américain pour gagner ses galons de musique du monde. Cela a donné ceci: on a entendu l'accordéon de Richard Galliano et le tambour sénégalais de Mor Thiam, les tables tournantes de DJ A-Trak, les cris de John Zorn, les salsas de Tito Puente, les compositions de Gustav Malher revues par le pianiste Uri Caine, la pesanteur du trompettiste Norvégien Nils Peter Molvaer, le gospel de Liz McComb, le ska de L'Orkestre des pas perdus etc...

On a entendu tout cela et d'autres encore. Notamment le saxophoniste Joe Henderson dont la prestation illustre peut-être bien un certain malaise. De quoi s'agit-il? A trop aligner platement le solo du saxo avant celui du trombone, avant celui de la trompette et celui du vibraphoniste, pour mieux reprendre en cœur et répéter la formule tout au long du spectacle, on finit par lasser le public. Lorsque sur scène on produit une musique qui n'ajoute rien à celle que l'on peut entendre sur disque, on tue la musique.

Cela étant, une autre variable est en train d'accélérer l'éclatement du jazz. Il s'agit des nouvelles technologies et plus particulièrement le «ouaïbe». Internet. De plus en plus, les artistes qui rencontrent certaines difficultés à faire enregistrer leurs musiques parce que jugées trop avant-gardistes, donc peu rentables à court terme, se lancent à corps perdus dans les possibilités qu'offre le Net.

Au lieu de se battre, ils confectionnent des sites sur lesquels ils proposent les morceaux qu'ils ont composés et enregistrés en totale liberté artistique. Ils font cela sans avoir le souci de plaire au producteur, au v. p. du marketing, au... Bref, ils ne sont plus obligés de plaire à tout le monde et à son père. Ils font ce qu'ils veulent. Point.

Ce faisant, ils réduisent le nombre d'intermédiaires. Et nous, on gagne sur toute la ligne. Car ainsi on s'éloigne de la standardisation.

LES ACTUALITÉS

Le peintre Serge Lemoyne s'éteint à 57 ans, page A 3



LE MONDE

Les Japonais sanctionnent le premier ministre, page A 5



L'ENTREVUE

Éric-Emmanuel Schmitt: le théâtre philosophique, page B 1

La France, avec panache!

La revanche de «Mémé»

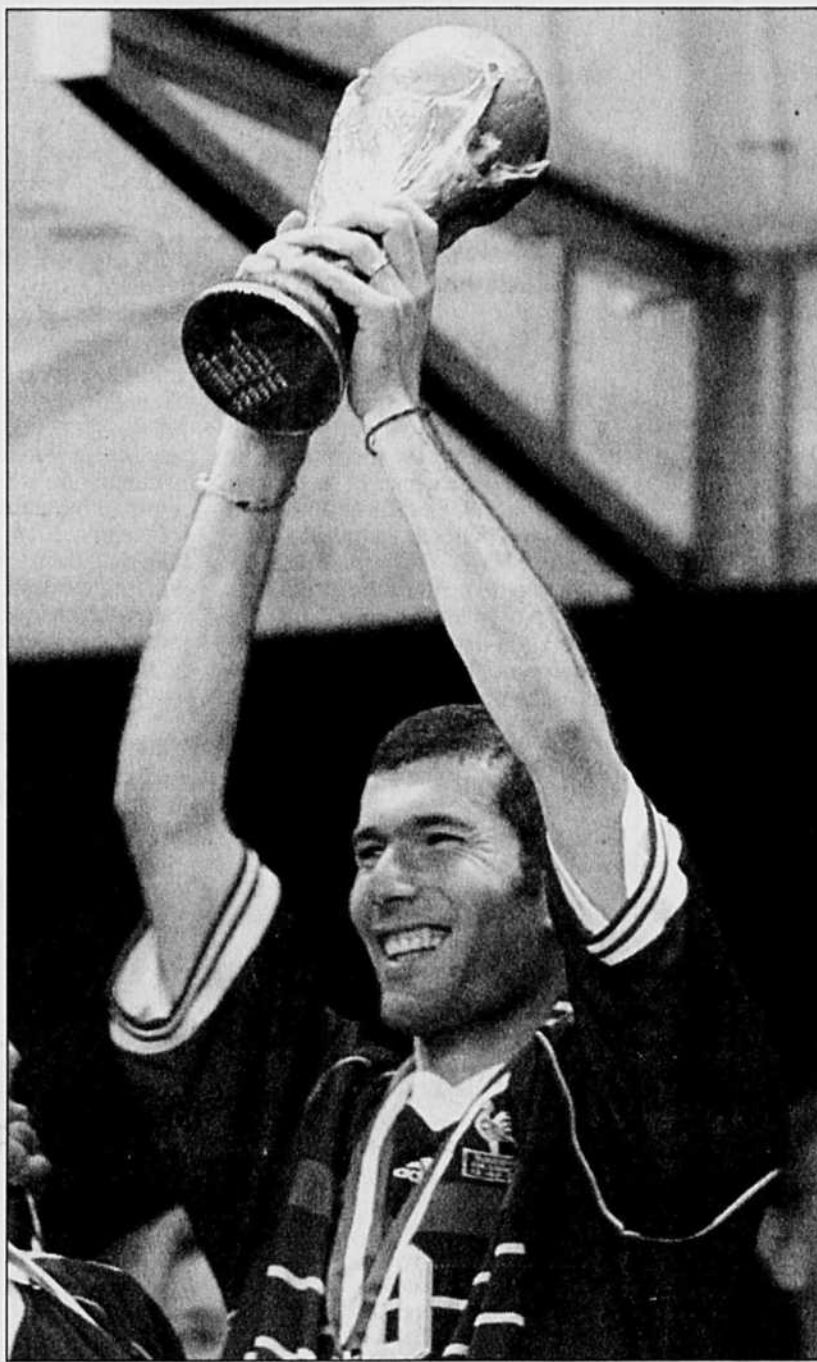
C'était beau, non? En tout cas, de quelque côté de la barrière que l'on se soit trouvé, c'était clair. Et que ceux qui avaient lancé des roches à «Mémé» aillent se faire voir. La France ne doute plus, elle a gagné, et elle a gagné avec panache.

Il n'y avait rien pour l'arrêter. Rien. Rien, pas même la prestigieuse sélection auriverde, première puissance mondiale qu'une réputation en béton précédait. Irrésistible, portée par le jazz, par la destinée un peu aussi, par une confiance en elle-même surtout, servie par une cohésion impeccable qui lui a encore permis une domination à peu près

sans partage, l'équipe de France a remporté hier la XVI^e Coupe du monde de football, la première de son histoire, la dernière du siècle, taillant en charpie une fois pour toutes les suspensions que de toutes parts, à commencer par la France elle-même, on avait entretenues à son égard.

Les Bleus ont vaincu le Brésil par un score incontestable, sans équivoque aucune, de 3-0 dans le match ultime, présenté devant 80 000 spectateurs qui ont pourtant mis du temps à vraiment y croire et à le manifester au Stade de France à Saint-Denis, en banlieue du nord de Paris, et des centaines de millions de téléspectateurs — 1,7 milliard selon les estimations les plus répandues, soit un être humain sur trois, voire un sur deux ayant accès à la diffusion sous une forme ou sous une autre.

VOIR PAGE A 8: REVANCHE

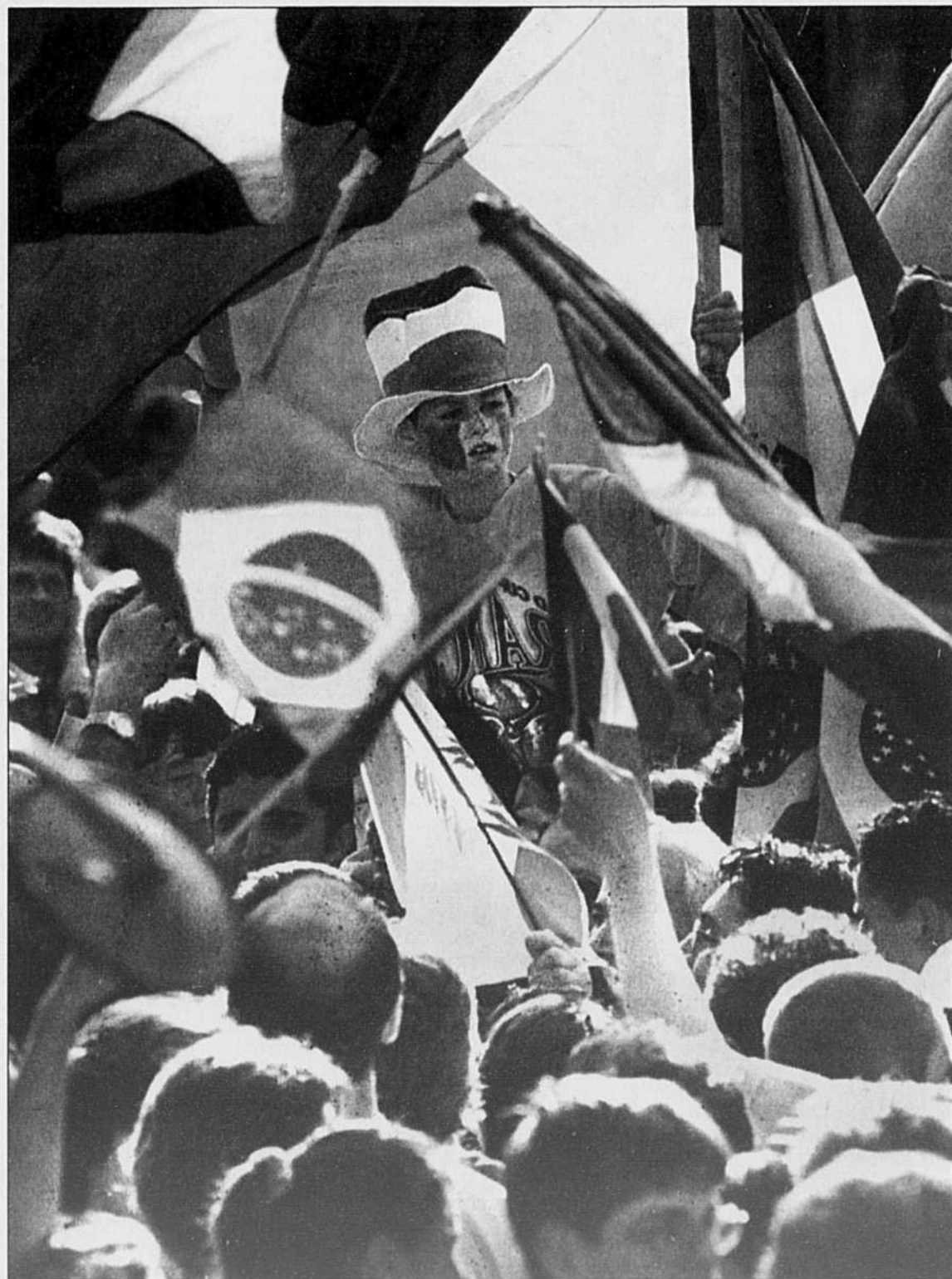


PAULO WHITAKER REUTERS

Auteur de deux buts dans la finale d'hier contre le Brésil, Zinedine Zidane est le vrai héros de ce match. «Ça y est, on est champions du monde. J'avais envie de marquer. Pour rendre à mes coéquipiers ce qu'ils m'avaient donné. Je ne réalise pas encore. Je pense à mon fils Luca», a déclaré Zidane après le match historique.

Ci-dessous, quelques-uns des milliers de fêtards qui ont envahi hier soir les rues de Montréal pour célébrer la victoire française. Même les perdants étant de bonne humeur, car de nombreux partisans du Brésil se sont joints aux «tricolores».

JACQUES NADEAU LE DEVOIR



Retour de la violence meurtrière en Ulster

Trois enfants périssent dans un incendie criminel

KRISTIN GAZLAY ASSOCIATED PRESS

Belfast — Tournant dans la crise déclenchée en Irlande du Nord par l'interdiction faite à la marche orangiste de traverser le quartier catholique de Portadown. La mort hier de trois enfants dans un incendie criminel bouleverse la donne: aucune marche ne vaut une vie, martèlent bon nombre de dirigeants, en appelant les catholiques à ne pas riposter et les orangistes à cesser le face-à-face.

Le drame a eu lieu à l'aube à Ballymoney, ville majoritairement protestante à environ 65 km au nord-ouest de Belfast. Dans la maison visée s'était installée depuis une semaine la famille Quinn, dont la mère est catholique et son compagnon protestant. Il n'est pas rare que des couples mixtes soient la cible d'attaques dans la province.

On entendait Richard, 10 ans, Mark, 9 ans, et Jason, 7 ans, hurler tandis que leur maison était la proie des flammes, selon le voisinage qui affirme qu'un grand bruit a précédé l'incendie. Les parents ont réussi à fuir, avant d'échouer à sauver les enfants, repoussés par les flammes.

Un service funéraire, catholique, devait être célébré demain matin pour les deux petits garçons, a annoncé le prêtre de la paroisse Peter Forde.

La police, qui a annoncé qu'une manifestation s'était dispersée juste avant l'attentat contre la maison, a lancé un appel urgent à témoin pour tenter d'identifier les manifestants.

VOIR PAGE A 8: IRLANDE

FESTIVAL D'AVIGNON

Œdipe le tyran rate le bateau

À LIRE EN PAGE A 7

Dans les rues de Montréal

Beaucoup de Français de cœur

ÉRIC DESROSIERS LE DEVOIR

La France a touché hier à un rêve en remportant la Coupe du monde de football. Ils ont été des milliers à Montréal à partager sa joie. En battant le Brésil, le champion défendant et grand favori de la finale, par un score de 3 à 0, la France remportait pour la première fois le titre convoité. À l'exemple des Parisiens qui sont descendus à plus d'un million avenue des Champs-Élysées pour célébrer la victoire, une foule joyeuse s'est répandue dans les rues de Montréal en fin de journée en chantant et en agitant des drapeaux tricolores.

La journée commence beaucoup plus tôt pour les véritables supporters de l'équipe de France. Ils se sont donné rendez-vous à leur quartier général officieux, le café Le Barouf rue Saint-Denis. Quatre heures avant le match, l'endroit est pratiquement rempli. Il reste seulement quelques places dans l'arrière-boutique, où une télévision a été installée à côté des toilettes.

S'y trouvent évidemment des Français, mais aussi plusieurs «Français de cœur», comme ces trois jeunes hommes qui sortent une feuille de papier sur laquelle se trouvent les paroles de la Marseillaise, histoire de réviser un peu. L'idée est bonne car ils auront, par la suite, de nombreuses occasions, d'appeler avec tout le monde les citoyens aux armes contre, non pas les Brésiliens, mais ces «férocés soldats... [venus] égorger nos fils et nos compagnes».

Plusieurs ont d'ailleurs leur peinture de guerre, le visage barbouillé de bleu, de blanc et de rouge, comme Mel Gibson dans le film *Braveheart*. L'humeur est toutefois résolument à la fête. On chante tout le temps, on boit beaucoup et on parle un peu de football. De temps en temps, le projecteur d'une caméra de télévision vient réchauffer de quelques degrés de plus des partisans et une salle qui n'en ont pourtant pas besoin.

L'arrivée à l'écran de l'équipe française est saluée par une clameur de joie. Les joueurs brésiliens et les arbitres n'ont de leur part pas droit aux mêmes égards.

VOIR PAGE A 8: FRANÇAIS

MÉTÉO

| | |
|-------------------|------------------|
| Montréal | Québec |
| Ciel variable. | Nuageux |
| Risque d'orages | avec éclaircies. |
| Max: 31 Min: 17 | Max: 28 Min: 15 |
| Détails, page A 4 | |

INDEX

| | |
|-----------------------|---------------------|
| Agenda..... B 6 | Le monde..... A 5 |
| Annonces..... B 7 | Les sports..... B 5 |
| Avis publics..... A 4 | Mots croisés... B 7 |
| Culture..... B 8 | Planète..... B 3 |
| Économie..... B 2 | Politique..... A 4 |
| Éditorial..... A 6 | Télévision..... B 6 |

www.ledevoir.com



• LES ACTUALITÉS •

La danse sous le soleil



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

LES PARTICIPANTS au huitième pow-wow annuel de Kahnawake, sur la Rive-Sud, se sont exécutés, hier, sous un soleil de plomb. Plus de 10 000 personnes ont assisté à l'événement, qui durait tout le week-end. Quelque 125 danseurs amérindiens d'un peu partout en Amérique du Nord ont participé au concours, à l'issue duquel un jury a récompensé les meilleurs danseurs traditionnels. Le pow-wow a été lancé en 1991, l'été suivant la crise d'Oka, pour favoriser la réconciliation des Mohawks de la réserve de Kahnawake avec leurs voisins blancs. La communauté mohawk de Kanesatake, près d'Oka au nord de Montréal, tenait elle aussi un pow-wow le week-end dernier. Une marche commémorative y a rappelé, samedi soir, le début de la crise d'Oka.

La Niña sera froide

ASSOCIATED PRESS

Washington — À la suite de la fin annoncée d'«El Niño», l'arrivée du phénomène climatique inverse, surnommé «La Niña», était certes attendue mais semblait incertaine. Or, selon les météorologistes américains, la demoiselle devrait en effet se développer dans les six prochains mois et persister tout l'hiver.

El Niño se traduit par le déplacement d'énormes masses d'eau chaude du Pacifique ouest vers l'est, le long de l'équateur, en direction de l'Amérique du Sud, provoquant d'importantes perturbations climatiques sur toute la surface du globe.

El Niño («L'enfant Jésus», en espagnol) est ainsi surnommé car ces cou-

rants atteignent en général le continent sud-américain au moment des fêtes de Noël.

À l'inverse, avec La Niña («petite fille»), qui prend habituellement le relais, des masses d'eau froide remontent d'Amérique du sud vers le Pacifique central. Pendant ce phénomène, qui dure en général un an, la sécheresse s'empare de l'Amérique du Sud, l'Afrique alterne sécheresse et inondations, et la mousson revient sur l'Asie et l'Australie.

Fréquente, l'alternance El Niño-La Niña est pourtant loin d'être systématique et, le plus souvent, les conditions météorologiques se contentent de revenir à la normale, sans que les scientifiques comprennent parfaitement les raisons de cette évolution.

Enlevée puis libérée au Rwanda

Sœur Allard juge l'expérience positive

ASSOCIATED PRESS
ET LE DEVOIR

Dans une interview accordée samedi peu après sa libération par ses ravisseurs au Rwanda, sœur Gisèle Allard, 59 ans, a déclaré que ses quatre jours de captivité avaient été pour elle «une expérience positive».

La religieuse a précisé : «C'était comme si je m'étais réveillée après avoir fait un rêve. Je ne regrette pas du tout cette expérience. C'était vraiment une expérience positive pour moi parce que j'ai rencontré des gens que je voulais connaître depuis longtemps. J'ai pu leur parler et j'ai apprécié.»

Trois religieuses, deux Rwan-

daises et une Canadienne, qui avaient été enlevées au début de la semaine dernière par un groupe armé au Rwanda, ont été libérées samedi par leurs ravisseurs, avait d'abord annoncé un diplomate canadien en poste au Rwanda. La captivité aura duré 90 heures aux mains des rebelles.

Sœur Gisèle Allard a déclaré que l'annonce de l'enlèvement par la BBC avait incité les rebelles à libérer les otages. Auparavant, elle avait marché de 18h à 6h du matin, durant les nuits de captivité, pour ne pas attirer l'attention. «Le jour, nous nous arrêtions chez des gens que les rebelles connaissaient, qui nous donnaient le repas et le coucher.»

Sœur Gisèle Allard, 59 ans, originaire du Québec, et ses deux compagnes rwandaises, ont été relâchées saines et sauvées près de la frontière avec l'Ouganda, a rapporté David Foxall, le chef de mission du Canada. «Elles sont sorties de la forêt ce matin. Elles n'ont pas été maltraitées, mais elles ont été obligées de parcourir à pied de longues distances», a-t-il déclaré.

Les trois religieuses avaient été enlevées mardi après qu'un groupe armé eut dévalisé une banque et un centre médical à Bungwe, à 60 km au nord de la capitale Kigali, où les religieuses se rendent souvent pour aider les patients. Elles sont arrivées samedi à Kigali, la capitale du Rwanda.

Sœur de Sainte-Catherine

Sœur Allard fait partie des Sœurs de Sainte-Chrétienne, l'une des nombreuses congrégations de sœurs missionnaires qui a sa maison-mère à Québec. Il n'a pas été possible hier de joindre la sœur supérieure de la congrégation.

Un porte-parole de l'armée rwandaise, le commandant Emmanuel Ndahiro, a par ailleurs annoncé que les troupes gouvernementales avaient tué plus d'une cinquantaine de rebelles hutus et perdu l'un de leurs soldats lors de deux jours de combats dans le nord-ouest du Rwanda, dans la région où ont été libérées les religieuses.

Des citoyens de Côte-des-Neiges réclament un service décent au parc Van Horne

LE DEVOIR

Vingt-huit habitants du quartier Côte-des-Neiges ont tenu une conférence de presse hier midi pour réclamer la surveillance et l'accès aux toilettes du parc Van Horne après l'annonce soudaine par l'administration municipale de la réouverture de la pataugeoire de ce parc mercredi prochain, le 15 juillet.

C'était la deuxième année consécutive que cette pataugeoire était fermée dans un quartier où on compte

2500 enfants, a expliqué Marie-Françoise Carrère de l'Association des parents de Côtés-des-Neiges. Elle dit que les enfants devaient se rendre au parc Mackenzie-King de l'autre côté du chemin de la Côte-Sainte-Catherine ou au parc Kent, passé la Côte-des-Neiges.

Le candidat à la mairie Michel Prescott était sur les lieux et il trouve invraisemblable que le maire Bourque attende des manifestations de la part de gens du quartier pour rendre des services élémentaires. Il dit que la

chose vient de se répéter pour une troisième fois à propos de telles pataugeoires. Son candidat Dan Philip, qui a attaqué l'aspirant maire Jacques Duchesneau récemment, est le candidat du RCM dans ce quartier.

L'association des parents a recueilli 350 signatures en faveur de la réouverture de cette pataugeoire pour enfants du quartier Victoria, près du métro Plamondon. Il faut dire qu'à côté, le centre sportif du parc Van Horne vient d'être inauguré voici quelques mois et qu'une pataugeoire y est in-

cluse. Toutefois, les parents veulent que leurs enfants puissent se baigner au grand air et au soleil pendant les deux mois d'été.

Dans le grand quadrilatère qui s'étend de la rue Jean-Talon au Chemin de la Côte-Sainte-Catherine et du chemin de la Côte-des-Neiges au boulevard Décarie, on ne compte à strictement parler que le parc Mandela et le parc Van Horne. Toutefois, le parc Mackenzie King, le parc Kent et le parc Châteaufort sont situés à proximité.

Amincissement de la couche d'ozone

Même la morue devrait se méfier
Des chercheurs croient que les rayons ultraviolets peuvent avoir un impact important sur la survie de ce poissonSTEPHEN THORNE
PRESSE CANADIENNE

Halifax — Des scientifiques effectuant des recherches pour le compte du gouvernement fédéral croient que l'amincissement de la couche d'ozone pourrait affecter les larves de morue et certains micro-organismes du golfe Saint-Laurent.

L'importance de l'impact des radiations n'a pas encore été établie. «Nos résultats indiquent que les rayons ultraviolets peuvent avoir un impact important sur la survie de la morue, mais plusieurs autres éléments peuvent avoir le

même effet», souligne Howard Browman, scientifique québécois qui travaille en collaboration avec le ministère fédéral des Pêches et Océans.

Des études ont attribué à la diminution de la couche d'ozone certaines mutations et l'accroissement du taux de mortalité chez des amphibiens d'eau douce tels que les grenouilles et les salamandres. Les spécialistes croient déjà que les rayons ultraviolets qui pénètrent les couches supérieures de l'océan peuvent modifier les composantes alimentaires des plantes microscopiques connues sous le nom de phytoplancton, qui sont le point de dé-

part de la chaîne alimentaire en eau salée. «Certaines des composantes modifiées semblent être celles qui sont essentielles à la croissance adéquate des larves de poissons», explique le professeur Browman en précisant qu'il reste encore beaucoup de travail à faire avant de pouvoir tirer des conclusions.

M. Browman concentre ses recherches sur une partie du golfe Saint-Laurent où prévaut un phénomène océanique rare, connu sous le nom de couche froide intermédiaire, qui emprisonne les organismes en développement dans une zone peu profonde.

À peu près toute la faune aquatique

— même la morue et le homard, qui se tiennent généralement au fond de la mer — passent au moins la première partie de leur vie juste sous la surface de l'eau. Les œufs, qui ne sont pas en mesure de s'éloigner des radiations menaçantes, y sont particulièrement sensibles. Une fois les œufs éclos, les larves de morues restent encore pendant un certain temps près de la surface, où elles se nourrissent de zooplancton. Les scientifiques soulignent que la couche d'ozone continue de diminuer, malgré les accords internationaux adoptés pour contrôler la pollution qui en est responsable.

Cet été
abonnez-vous!

Abonnez-vous dès maintenant
et recevez *Le Devoir* à la maison
du lundi au samedi

Le paiement est prélevé directement
de votre compte avec opérations
ou de votre carte de crédit tous les mois

Livraison du lundi au vendredi: avant 7h
Livraison du samedi: avant 9h

pour **21 90\$** par mois

*valable pour la livraison par camelot seulement

LE DEVOIR

Composez pour Montréal le 985-3355 • Pour l'extérieur de Montréal: 1-800-463-7559

• LES ACTUALITÉS •

Ottawa risque un affrontement juridique sur le creusement du fleuve Saint-Laurent

■ Les travaux débiteront au plus tard à la mi-août;

■ Écologistes et citoyens veulent obtenir des audiences publiques par la voie des tribunaux

Ottawa a autorisé un creusement supplémentaire des hauts fonds du chenal maritime du Saint-Laurent malgré une des plus importantes levées de boucliers jamais vue en environnement au Québec. Mais l'émission du permis fédéral controversé n'a pas pour autant éteint la détermination des écologistes et des citoyens, qui pourraient bien déclencher un bras de fer judiciaire pour obtenir une évaluation publique du projet.

LOUIS-GILLES FRANCOEUR
LE DEVOIR

Les autorités fédérales ont ignoré, vendredi, l'ultimatum lancé par les groupes de citoyens et d'écologistes québécois impliqués dans la protection du Saint-Laurent, et elles ont confirmé que les travaux visant à creuser le chenal maritime du Saint-Laurent d'un pied supplémentaire «doivent vraiment commencer au plus tard à la mi-août car tout retard pourrait porter un sérieux préjudice au projet».

C'est ce qui ressort de la lettre adressée vendredi par le chef des communications du Port de Montréal, Michel Turgeon, à Marc Hudon, le président de Stratégies Saint-Laurent, un document obtenu par *Le Devoir* en fin de semaine. Stratégies Saint-Laurent, qui représente les organismes du milieu impliqués dans la restauration du fleuve avec les gouvernements du Québec et d'Ottawa, tente depuis une semaine de négocier un suivi environnemen-

tal avec arbitrage exécutoire pour pallier l'absence d'audiences publiques dans ce projet de dragage.

En rejetant la position de compromis affinée par le conseil d'administration de Stratégies Saint-Laurent, après une semaine d'échanges, la direction du Port de Montréal risque de se retrouver cette semaine avec une procédure judiciaire visant à forcer le déclenchement d'une audience publique et une éventuelle demande d'injonction en vue de faire paralyser momentanément le projet.

Une «requête en contrôle judiciaire» pourrait en effet être déposée cette semaine par Stratégies Saint-Laurent et d'autres groupes environnementaux québécois, dont la Société pour vaincre la pollution (SVP). Cette requête visera à faire renverser la décision de la ministre fédérale de l'Environnement, Christine Stewart, de ne pas déclencher d'audiences publiques parce qu'à son avis, les préoccupations du public québécois ne le justifient pas. L'article 28 de la loi fédérale sur l'évaluation environnementale autorise Mme Stewart à renverser la décision du ministre des Pêches et Océans, David Anderson, de ne pas déclencher d'audiences publiques de ce dossier dont il est le responsable hiérarchique.

La loi fédérale exige le déclenchement d'audiences publiques lorsque les impacts d'un projet sont majeurs ou que les préoccupations du public le justifient.

Dans le dossier du dragage fluvial, plus d'une vingtaine de groupes environnementaux et de comités ZIP, qui regroupent les citoyens impliqués dans la restauration du fleuve, ont réclamé une audience fédérale. Sans compter

que le gouvernement du Québec l'a fait aussi et de façon officielle. Un seul a changé de chemise depuis: la ZIP de l'Est de Montréal, qui avait voté unanimement pour une audience publique, s'est prononcée la semaine dernière contre tout recours contre le projet... après que le Port de Montréal eut pris place à son conseil d'administration!

Rencontres infructueuses

Voulant éviter une épreuve de force pour faire valoir leurs droits, les représentants de Stratégies Saint-Laurent, un organisme financé par Ottawa et Québec, se sont rencontrés le 3 juillet avec les représentants du promoteur, le Port de Montréal, de Pêches et Océans et d'Environnement Canada.

Ils ont réclamé un moratoire d'un an sur le projet en échange de l'assurance de ne pas porter le dossier devant les instances judiciaires, ce qui a été rejeté sur-le-champ par les représentants fédéraux. Après discussion, les écologistes ont formulé une contre-proposition qui était valable jusqu'à vendredi dernier, 16 heures.

La formule de compromis mise de l'avant par Stratégies Saint-Laurent, l'organisme qui chapeaute les comités ZIP de toutes les «régions» fluviales, propose un report limité du projet au 1^{er} octobre en attendant la mise sur pied d'un comité de vigilance susceptible de véhiculer les préoccupations des protecteurs bénévoles du fleuve et un système d'arbitrage décisionnel pour trancher les litiges. Le promoteur aurait évidemment financé les travaux du comité et d'arbitrage et se serait en-

Le chenal maritime engloutit déjà plus de la moitié du débit du fleuve

gagé à déclencher un vaste débat public sur les impacts de la navigation fluviale.

Voyages plus payants

Pêches et Océans a rejeté vendredi par lettre cette contre-proposition, alléguant que le comité de vigilance proposé «ne peut être autorisé à modifier les conditions» du permis émis au promoteur. Quant à ce dernier, il plaide de ne pouvoir «se soustraire à sa responsabilité de réaliser les travaux, la surveillance des travaux et le suivi environnemental selon les exigences de Pêches et Océans: cette responsabilité ne saurait donc être transférée au groupe de travail» qu'il serait prêt à mettre sur pied pour entendre les doléances des écologistes... pendant que les travaux suivraient leur cours. Le Port de Montréal va d'ailleurs jusqu'à réclamer de Stratégies Saint-Laurent «un projet clair et précis» qui serait élaboré pendant que les dragues, vont abaisser d'un pied supplémentaire les hauts fonds du chenal maritime entre Montréal et Cap-à-la-Roche, un peu en amont de Québec.

Le creusement du chenal maritime permettrait aux armateurs de charger davantage leurs navires, ce qui leur rapporterait plus de 200 000 \$ par voyage.

Le chenal maritime, ce méga-ouvrage invisible parce qu'enfoui au fond de l'eau, engloutit déjà plus de la moitié du débit du Saint-Laurent, ce qui ralentit le courant sur les berges et leur nettoyage. Cependant, l'érosion causée par les vagues des navires s'accroît. Plus de 50 % des 270 km de rives entre Montréal et Cap-à-la-Roche sont érodées et le seul remède connu consiste pour l'instant à les enrocher, ce qui les artificialise davantage aux dépens de leurs fonctions écologiques.

Serge Lemoyne 1941-1998

Le peintre aux trois périodes

JEAN CHARTIER
LE DEVOIR

Le peintre Serge Lemoyne est décédé hier matin à 6h du cancer qu'on lui avait diagnostiqué il y a peu de temps. Cet artiste qui cultivait la controverse depuis l'âge de 20 ans s'appretait à participer à la Biennale des Cent jours d'art contemporain.

Né en 1941, il avait étudié à l'École des Beaux-Arts de Montréal de 1958 à 1960, durant les belles années de cette institution. Il a vite participé à l'*underground* et a suscité de célèbres happenings dans les années soixante. Il fut invité à exposer au Musée des beaux-arts de Montréal en 1965 et au Musée d'art contemporain en 1976.

Le pop art faisait fureur. Mais c'est sa rétrospective de 1988 au Musée de Québec qui lui aura valu la consécration. Le critique et théoricien d'art contemporain, Marcel Saint-Pierre, écrivit à l'occasion de cette exposition:

«À la tête d'une avant-garde qui allait, par son attitude pop et démystifiante, se démarquer des générations précédentes tout en réactivant leur héritage, Lemoyne ne saurait être ramené à ses seules œuvres; les Événements ou interventions artistiques pratiqués en solitaire en 1968 et 1969 ainsi que les nombreux spectacles d'improvisations pluridisciplinaires auxquels il participa entre 1963 et 1967 sont là pour le prouver. Aussi représentative soit-elle, la contribution de cet artiste à l'histoire de l'art contemporain au Québec déborde largement celle de la collection d'objets d'art».

Trois couleurs

Cet artiste provocateur assimila son travail à une joute de hockey à compter de 1969 et pour dix ans, avec trois périodes distinctes pour chaque œuvre. Il



Serge Lemoyne en 1992.

SOURCE: MANHATTAN ARTS

invoquait même Guy Laffeur. C'était sa période Bleu-blanc-rouge. Dans le *Dictionnaire de l'art moderne contemporain*, publié par la maison Hazan, on lui a consacré une notice où on précise qu'il intégrait les collages et ficelait ses œuvres en paquets.

Dans les années 1980, il se mit à peindre sa maison natale d'Acton Vale de fond en comble, d'une manière bien différente du peintre naïf Arthur Villeneuve au Saguenay, avant lui. Cela lui valut de nombreux démêlés avec le maire de la municipalité d'Acton Vale et par conséquent avec la justice. Il avait fait de sa maison un *ready made* dans le paysage rural québécois mais cette mai-

son de 1870 a finalement été classée lieu de création.

Il projeta de vendre sa maison après un happening final et il se mit à en exposer des morceaux en 1995. Marie Michèle Cron résuma son exposition, *Morceaux choisis*, chez Circa en 1995 sous ce titre: «Le beau, l'art brut et le mécréant».

En 1992, il avait fait une performance à la Galerie Keen de New York, jumelée à une exposition. Récemment, au début de 1998, il a exposé à l'atelier de Guido Molinari, installé dans une ancienne succursale à hautes colonnes de la Banque de Montréal, rue Sainte-Catherine Est, un lieu extraordinaire, en

compagnie d'un autre peintre de l'École des Beaux-Arts, Jean McEwen.

En mai, il annonça qu'il allait ériger un monument à la mémoire de Claude Gauvreau, l'un des signataires du *Refus Global* et un adepte de la parole automatisée, voire de la déstructuration complète de tous les mots, du Réjean Ducharme poussé à outrance.

Lemoyne célébra par conséquent le cinquantième anniversaire du célèbre manifeste de Paul-Émile Borduas en choisissant le représentant extrême de la poésie automatisée à Montréal. Serge Lemoyne n'était pas homme du juste milieu.

Quelques arpents de pièges... légaux

Un plombier de l'Île-du-Cap-Breton poursuit les propriétaires de ce jeu populaire dont il revendique l'idée

ALISON AULD
PRESSE CANADIENNE

Halifax — Un plombier de l'Île-du-Cap-Breton, David Wall, a intenté une poursuite contre les quatre propriétaires du jeu Trivial Pursuit («Quelques arpents de pièges» pour la version québécoise) et allégué que c'est lui qui a eu l'idée de ce populaire jeu de société.

Au terme de trois jours de témoignages devant la Cour suprême de la Nouvelle-Écosse, les propriétaires semblaient optimistes. «La preuve est accablante», affirme Mick Ryan, l'un des deux avocats représentant les propriétaires du jeu — Christopher Haney, John Haney, Scott Abbot et Ed Werner. «C'est une gigantesque escroquerie.»

Peu de chances

Le juge Joe Kennedy doit rendre sa décision le 4 août. Il a cependant laissé entendre que son jugement favoriserait probablement les défendeurs. «Les chances de succès du plaignant sont à peu près nulles», a-t-il déclaré avant d'ajourner la cause.

David Wall, âgé de 38 ans, affirme avoir confié à Christopher Haney qu'il songeait à créer un jeu de ce genre, alors que M. Haney l'avait fait monter dans sa voiture avec son amie, Donnie Campbell. Il dit avoir discuté avec Mme Campbell et M. Haney d'à peu près tout, de la nature du jeu aux pionniers et au nom «Trivial Pursuit».

L'argumentation des avocats de la défense repose sur les déclarations contradictoires que David Wall a faites au sujet du moment où aurait eu lieu la rencontre. Dans une première déclaration écrite sous serment, il a dit avoir discuté de l'idée avec M. Haney en décembre 1979, alors que dans une deuxième déclaration, il parle de décembre 1980.

Selon les avocats de la défense, une rencontre aurait été impossible à l'une ou l'autre de ces dates. M^r Ryan soutient que Christopher Haney était en Espagne en 1980, qu'il n'était allé à l'Île-du-Cap-Breton qu'une fois, en 1972, et que l'élaboration du jeu était déjà presque terminée en 1980.

La défense a également invoqué le témoignage de Garry Carter, un détective privé engagé par les propriétaires du jeu pour se mêler à l'entourage de David Wall. M. Carter a témoigné que Donnie Campbell lui avait avoué que la poursuite était frauduleuse, et que David Wall ne croyait jamais que l'affaire irait aussi loin.

Trivial Pursuit est maintenant vendu dans 33 pays et en 19 langues, et a rapporté à chacun de ses propriétaires des profits d'environ 50 millions depuis son lancement, en 1982.

L'avocat de David Wall affirme pour sa part que la défense dissimule certaines preuves. «Nous n'avons vu que la pointe de l'iceberg», soutient Kevin MacDonald. «Pourquoi ces milliardaires ont-ils tellement peur d'un plombier qui gagne 30 000 \$ par année?»

Un camionneur qui s'est dérobé à la justice pendant 20 ans attend sa sentence

ASSOCIATED PRESS

Hampton, New Hampshire — Le 15 septembre 1979, Joel Sonnenberg, alors un bébé de 22 mois, bien sanglé dans son siège d'enfant, attendait en voiture au poste de péage en compagnie de son père, Michael, et de son oncle. Sa mère, sa sœur de quatre ans et sa tante suivaient dans une autre voiture.

Les Sonnenberg, partis de Nyack, dans l'État de New York, profitaient d'une journée magnifique pour se rendre au Maine pour des vacances en famille.

Mais ce jour-là, un épouvantable accident a brutalement transformé la vie du petit Sonnenberg quand Reginald Dort, de New Glasgow, en Nouvelle-Écosse, qui transportait un chargement d'oignons du Massachusetts à bord d'un semi-remorque de 36 tonnes, a foncé à toute allure

dans la file d'automobiles. Dort devait déclarer plus tard à la police que ses freins avaient lâché et qu'il lui avait été impossible d'éviter l'accident.

Sous l'impact, les voitures se sont encastrées les unes dans les autres comme des chariots de supermarché. L'automobile dans laquelle prenait place Michael Sonnenberg a explosé.

Vendredi prochain, le camionneur néo-écossais, qui a fui les lieux de la tragédie et disparu pendant près de 20 ans, connaîtra sa sentence.

Aujourd'hui un collègue âgé de 20 ans, Joel, lui, ne se rappelle pas l'accident mais il le raconte d'une voix calme.

L'automobile était entièrement la proie des flammes, dit-il. «Un inconnu m'a sorti des flammes sur mon siège d'enfant brûlant et m'a déposé sur les genoux de ma mère.» Quelqu'un a arrosé d'eau le bébé qui hurlait. De la

vapeur s'est échappée de ce qui lui restait de peau.

«Il était brûlé de façon indescriptible», se rappelle sa mère, Janet, à leur maison de Montreal, en Caroline du Nord.

Protégé seulement par sa couche, Joel était brûlé sur 85 % de son corps. Il a perdu ses oreilles, sa main gauche, les doigts de sa main droite et la peau d'une partie de son crâne. Des médecins ont affirmé n'avoir jamais vu personne survivre à une blessure aussi grave au crâne.

Pendant que les chirurgiens s'efforçaient de sauver la vie du petit Joel dans un hôpital de Boston, Dort était arrêté, accusé d'agression au deuxième degré et libéré moyennant un cautionnement de 1000 \$.

Quelques mois plus tard, quand Joel a pu rentrer à la maison, Dort avait disparu. En fait, il était retourné au Canada et avait continué à condui-

re des poids lourds, franchissant la frontière des centaines de fois au cours des 18 années qui ont suivi.

Puis Janet Sonnenberg a appris que Dort avait été arrêté en Illinois, lors d'une vérification de permis de conduire dans une station de pesée.

En mai dernier, Dort a accepté de plaider coupable à des accusations réduites d'avoir fui la justice et d'agression au deuxième degré. Si le juge de la Cour supérieure qui préside l'affaire accepte cet arrangement, Dort sera condamné vendredi à une peine d'emprisonnement de trois à sept ans.

Joel, qui a subi plus de 40 interventions chirurgicales en quatre ans, ignore comment il réagira lorsqu'il verra finalement Dort.

Mais le jeune homme, qui excelle dans les études et le sport, malgré sa condition, dit espérer en finir avec ce passé douloureux, et tout simplement reprendre sa vie.

loto-québec

| 6/49 | | résultats | | |
|---------------------------|--|--|---------|----------------|
| Tirage du 98-07-11 | | GAGNANTS | LOTS | |
| 10 13 27 28 31 49 | | 6/6 | 1 | 5 000 000,00\$ |
| Numéro complémentaire: 47 | | 5/6+ | 6 | 117 741,00\$ |
| | | 5/6 | 325 | 1 738,90\$ |
| | | 4/6 | 19 952 | 54,30\$ |
| | | 3/6 | 349 675 | 10\$ |
| | | Ventes totales: 18 236 423\$ | | |
| | | Prochain gros lot (approx.): 2 000 000\$ | | |

| Québec 49 | | résultats | | |
|---------------------------|--|---------------------------|--------|-------------|
| Tirage du 98-07-11 | | GAGNANTS | LOTS | |
| 21 26 29 31 36 48 | | 6/6 | 0 | 1 000 000\$ |
| Numéro complémentaire: 42 | | 5/6+ | 0 | 50 000\$ |
| | | 5/6 | 21 | 500\$ |
| | | 4/6 | 735 | 50\$ |
| | | 3/6 | 15 404 | 5\$ |
| | | Ventes totales: 534 320\$ | | |

| Extra VENDREDI | | résultats | | |
|--------------------|--|--|---------|------------------|
| Tirage du 98-07-10 | | GAGNANTS | LOTS | |
| NUMÉROS | | 7/7 | 0 | 7 000 000,00\$ |
| 011929 | | 6/7+ | 2 | 72 878,60\$ |
| 11929 | | 6/7 | 55 | 2 318,80\$ |
| 1929 | | 5/7 | 3 006 | 151,50\$ |
| 929 | | 4/7 | 66 304 | 10\$ |
| 29 | | 3/7+ | 60 388 | 10\$ |
| 9 | | 3/7 | 547 646 | partic. gratuite |
| | | Ventes totales: 7 959 484\$ | | |
| | | Prochain gros lot (approx.): 8 500 000\$ | | |

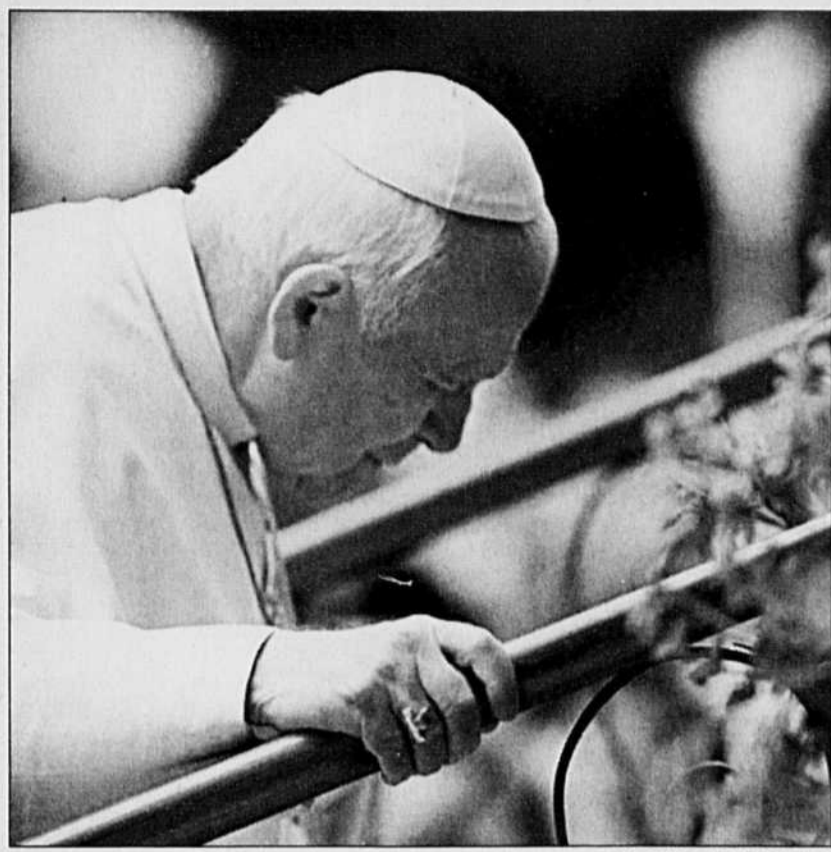
| Extra SAMEDI | | résultats | | |
|--------------------|--|--|---------|------------------|
| Tirage du 98-07-11 | | GAGNANTS | LOTS | |
| NUMÉROS | | 7/7 | 0 | 7 000 000,00\$ |
| 960333 | | 6/7+ | 2 | 72 878,60\$ |
| 60333 | | 6/7 | 55 | 2 318,80\$ |
| 0333 | | 5/7 | 3 006 | 151,50\$ |
| 333 | | 4/7 | 66 304 | 10\$ |
| 33 | | 3/7+ | 60 388 | 10\$ |
| 3 | | 3/7 | 547 646 | partic. gratuite |
| | | Ventes totales: 7 959 484\$ | | |
| | | Prochain gros lot (approx.): 8 500 000\$ | | |

TVA, le réseau des tirages

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

LES ACTUALITÉS

Le repos



CLAUDIO PAPI REUTERS

LE PAPE Jean-Paul II monte lentement l'escalier le menant à une résidence du nord de l'Italie où il se reposera au cours des deux prochaines semaines. Environ 1500 personnes ont applaudi le pape, 78 ans, qui s'est adressé à la foule du balcon de la maison, située à 1000 mètres d'altitude.

Dans la foulée d'une restructuration

Buzz Hargrove ne croit pas à la fermeture de GM Boisbriand

Des négociations ont échoué hier à Detroit

MICHAEL MACDONALD PRESSE CANADIENNE

Toronto — Le président du syndicat des Travailleurs canadiens de l'automobile, Buzz Hargrove, a qualifié de «foutaises» les informations selon lesquelles General Motors aurait décidé d'éliminer 50 000 emplois lorsque les deux grèves seront réglées à ses usines du Michigan.

«C'est un chiffre qui vient de nulle part», dit M. Hargrove en reprochant aux analystes de l'industrie d'avoir du temps à perdre.

Certains experts soutiennent néanmoins que la menace de mises à pied au Canada est tout à fait réelle, surtout au Québec. L'usine de Boisbriand, qui existe depuis 33 ans, semble être celle qui a le moins de chances de survivre à une restructuration.

Environ 1500 travailleurs sont employés par cette usine qui produit quotidiennement plus de 400 modèles Camaro de Chevrolet et Firebird de Pontiac.

La production a cessé le 23 juin, et 1287 travailleurs sont en chômage technique.

Contrairement à plusieurs usines américaines, le manque d'efficacité, les coûts élevés ou la productivité réduite ne sont pas en cause à l'usine québécoise. «L'avenir de l'usine de Boisbriand est incertain parce qu'il n'y a pas de marché pour ce type de voitures», explique Charlie Reid, directeur du secteur de l'industrie automobile canadienne chez Ernst et Young de Toronto. Il serait trop coûteux d'entreprendre la fabrication d'un nouveau modèle à l'usine québécoise, dont le calendrier de production ne dépasse pas l'an 2001, car les chaînes de montage sont conçues pour des véhicules moins populaires à traction arrière.

Buzz Hargrove fait remarquer que ce n'est pas la première fois qu'il entend des propos aussi pessimistes. «S'ils [GM] veulent être vraiment

concurrentiels, ils devraient augmenter la production à l'usine québécoise et aux autres usines canadiennes», dit-il, soulignant que les coûts de main-d'œuvre sont moins élevés au Canada qu'aux États-Unis. Le chef syndical soutient que les dirigeants de l'entreprise lui ont affirmé leur intention de poursuivre la construction de grosses voitures sportives, et qu'il serait insensé de déplacer la production à l'extérieur du Québec. M. Hargrove reconnaît néanmoins qu'il sera difficile d'éviter les mises à pied si les affaires ne reprennent pas chez GM.

L'an dernier, GM a vendu 55 973 véhicules Camaro, ce qui représente une diminution de 52 % par rapport à 1994. La production a été réduite de 20 % à l'usine cet été. Les analystes croient que ce n'est qu'une question de temps avant que GM perde son titre de fabricant d'automobiles ayant le plus gros chiffre d'affaires au monde.

Des représentants de l'entreprise ont déclaré la semaine dernière que GM devra réduire le nombre de ses modèles pour éviter qu'une telle situation ne se produise. Le fabricant offrirait 109 modèles il y a quatre ans et n'en offre plus que 80. Les analystes américains estiment que la Camaro ou la Firebird devra être sacrifiée. Outre celle de Boisbriand, GM compte sept usines de montage et de pièces en Ontario — Oshawa, St. Catharines et Windsor.

A Detroit, les négociations entre la direction de GM et le syndicat des travailleurs de l'automobile, United Auto Workers/UAW, ont été rompues hier, le constructeur étant touché par une grève sur deux sites depuis peu. Le syndicat a refusé la demande de GM de voir les discussions inclure deux autres sites, à Indianapolis (Indiana) et Flint (Michigan), qui menacent de faire la grève. Les grévistes demandent l'arrêt des délocalisations d'emplois vers des centres de production moins coûteux comme le Mexique, tandis que la direction de GM affirme que les réductions d'effectifs sont indispensables.

Téléphone: 985-3344 Télécopieur: 985-3340

AVIS PUBLICS

Sur Internet: www.offres.ledevoir.com

Avis public Ville de Montréal. Service du greffe. Article 36a de la Charte 3e Avis. Avis en vertu de l'article 36a de la Charte de la Ville de Montréal. Description: Parties de ruelle situées de part et d'autre de l'avenue Casgrain, au sud de la rue Jean-Lalonde, faisant partie du cadastre du Village de Côte-Saint-Louis, circonscription foncière de Montréal, plus explicitement décrites comme suit: Une partie du lot 10-2045 (ruelle), bornée vers le nord-ouest par les lots 10-2009, 10-2010-1, 10-2010-2, 10-2011, 10-2012, 10-2013, 10-2014-1, 10-2014-2, 10-2015-1, 10-2015-2 et 10-2016-1, vers le nord-est par une autre partie dudit lot 10-2045 (ruelle), faisant partie de l'avenue Casgrain, vers le sud-est par une partie du lot 10-2045A et vers le sud-ouest par le lot 10-1841, contenant en superficie 168,1 m².

Avis public Ville de Montréal. Service du greffe. Étude d'un programme de développement (Côté nord de la rue Hochelaga entre les rues Saint-Clément et Théodore). La commune TDL sollicite l'autorisation de la Ville de Montréal pour un projet de construction et d'occupation d'un bâtiment à des fins de restaurant. L'emplacement est situé au Sud de la rue Hochelaga, entre les rues Saint-Clément et Théodore, tel qu'illustré sur le croquis ci-dessous. Les principales caractéristiques du projet sont: - la construction d'un bâtiment d'une hauteur de 1 étage et de 5 mètres et d'une superficie de 261,5 mètres; - l'occupation du bâtiment à des fins de restaurant; - l'aménagement d'une aire de stationnement de 25 unités en cours avant et latérale; Montréal, le 13 juillet 1998. Le greffier, M. Léon Laberge

AVIS PUBLICS HEURES DE TOMBÉE. Les réservations doivent être faites avant 16h00 pour publication deux (2) jours plus tard. Publications du lundi: Réservations avant 12h00 le vendredi. Publications du mardi: Réservations avant 16h00 le vendredi. Tél.: 985-3344 Fax: 985-3340

Hydro Québec APPELS D'OFFRES ET SOUMISSIONS. Les entrepreneurs et les fournisseurs peuvent obtenir de l'information sur les appels d'offres ouverts et le résultat d'ouverture des plis d'Hydro-Québec en composant un des numéros de téléphone suivants: Montréal et les environs : 840-4903 Extérieur : 1-800-324-1759

APPEL D'OFFRES ENTRETIEN DES CHEMINS D'HIVER DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-MARIE-SALOMÉ. Des soumissions pour l'entretien des chemins d'hiver de la municipalité seront reçues par la soussignée jusqu'à 15 h le mercredi 29 juillet 1998. Chacune des soumissions devra être accompagnée d'un chèque visé tiré d'une banque à charte et payable à la municipalité de Sainte-Marie-Salomé, ou d'un cautionnement de soumission émis par une compagnie d'assurance autorisée par l'inspecteur général des institutions financières, pour un montant équivalent de dix pourcent (10%) du prix total de la soumission. Ledit cautionnement de soumission devra être émis pour une période de quatre-vingt-dix (90) jours. Ne seront considérées, que les soumissions préparées sur les documents officiels fournis à cette fin par la municipalité de Sainte-Marie-Salomé. Pour tout autre information, veuillez communiquer avec la soussignée au 450-839-6212. La municipalité ne s'engage à retenir, ni la plus basse, ni la plus haute, ni aucune des soumissions reçues, ni à encourir aucune obligation ni aucun frais d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires. DONNÉ À Sainte-Marie-Salomé, ce 7^e jour de juillet mil neuf cent quatre-vingt-dix-huit. Chantale Mercier Secrétaire-trésorière

LA MÉTÉO D'ENVIRONNEMENT CANADA

MÉTÉO MONTREAL: Aujourd'hui max 27, Ce Soir min 17, Mardi max 31, Mercredi 18/31, Jeudi 17/30. MÉTÉO QUÉBEC: Aujourd'hui max 24, Ce Soir min 15, Mardi max 26, Mercredi 17/29, Jeudi 17/29. MÉTÉO OTTAWA: Aujourd'hui max 29, Ce Soir min 17, Mardi max 30, Mercredi 16/32, Jeudi 16/32. Météo-Conseil 1 900 565-4455 Frais applicables La météo à la source

VENTE POUR TAXES — AVIS PUBLIC. AVIS PUBLIC est par les présentes donné, que le Conseil municipal de la Cité de Côte Saint-Luc, par une résolution en date du 15 juin 1998 a ordonné à la soussignée, conformément aux dispositions de la Loi sur les Cités et Villes, de vendre les immeubles ci-dessous décrits pour satisfaire au paiement des arriérés des taxes municipales, générales ou spéciales et scolaires s'il y a lieu, avec intérêts et frais, et qu'en conséquence, lesdits immeubles seront vendus par encan public dans la Salle du Conseil municipal à l'Hôtel de Ville de Côte Saint-Luc, 5801, boulevard Cavendish, Cité de Côte Saint-Luc, le 10^e jour d'août 1998, à dix heures de l'avant-midi, heure avancée de l'est. Toutefois, seront exclus de la vente, les immeubles sur lesquels lesdites taxes pour l'année 1998 et les années antérieures, intérêts et frais, auront été payés avant le moment de la vente. Les immeubles ci-après décrits seront vendus, sujets au droit de retrait d'un an. Ils font tous partie du plan et du livre de renvoi du cadastre officiel de la Municipalité de la Paroisse de Montréal, circonscription foncière de Montréal. Ils seront vendus avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances s'il y a lieu, sujets à tous les droits acquis de la Cité de Côte Saint-Luc et à toutes les servitudes actives ou passives, apparentes ou occultes, et à toutes déclarations de copropriété pouvant les affecter. Le prix d'adjudication de chacun de ces immeubles sera payable immédiatement en monnaie légale ou par chèque visé fait au nom de la Cité de Côte Saint-Luc. Les représentants de corporations doivent être en possession d'une résolution de leur corporation les autorisant à agir et ladite résolution doit spécifiquement mentionner leur nom, fonction au sein de la corporation, date et lieu de naissance, et adresse personnelle. Numéro matricule: 9137-54-2038-6-01-0058 Adresse de la propriété: 5950, boul. Cavendish, app. 607 Cadastre: 5460-1, 5460-2, 5460-607, 5460-A121, 5460-A122 Propriétaire: 144945 Canada Inc. Numéro matricule: 9137-75-7659-9-00-0000 Adresse de la propriété: chemin Mackle Cadastre: 84-443-P Propriétaire: Rella Rubin Stern. Borné au nord-est par le lot 84-1088, au sud-est par le lot 84-1069, au sud-ouest par les lots 84-1067 et 84-1068, et au nord-ouest par une autre partie du lot 84-540, mesurant trente-six pieds et quarante-deux pouces (36'42") sur sa ligne nord-est, soixante-six pieds (66') sur ses lignes sud-est et nord-ouest, et trente-six pieds et quarante-cinq pouces (36'45") sur sa ligne sud-ouest, d'une superficie de deux mille quatre-cent cinq (2 405) pieds carrés, mesures anglaises et plus ou moins. Numéro matricule: 9237-12-5876-2-00-0000 Adresse de la propriété: avenue Robinson Cadastre: 84-443-P Propriétaire: Harry Chaimberg. Borné au nord-est et au sud-est par d'autres parties du lot 84-443, au sud-ouest par le lot 84-1064, et au nord-ouest par les lots 84-732 et 84-541, mesurant trente-trois pieds et trente-deux pouces (33'32") sur ses lignes nord-est et sud-ouest et cent soixante-sept pieds (66') sur ses lignes sud-est et nord-ouest, d'une superficie de cinq mille cinq cent quatre-vingt-cinq (5 585) pieds carrés, mesures anglaises et plus ou moins. Numéro matricule: 9237-62-6148-0-00-0000 Adresse de la propriété: 5625, avenue Randall Cadastre: 83-177 Propriétaire: Francis Reisa Abrams-Starr & Martin Jay Starr. En loi de quoi j'ai signé à Côte Saint-Luc, ce 13^e jour de juillet 1998. Mme J. Habra, o.m.a. Greffière

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC RÉGIE INTERMUNICIPALE DU COMTÉ DE BEAUCE-SUD AVIS PUBLIC. AVIS À LA POPULATION. INDUSTRIES, COMMERCES ET INSTITUTIONS DES MUNICIPALITÉS MEMBRES ET CLIENTES DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE DU COMTÉ DE BEAUCE-SUD. Conformément aux dispositions prévues par la Loi sur la qualité de l'environnement (L.R.O. 02) la Régie Intermunicipale du Comté de Beauce-Sud a adopté le 08 juillet 1998 par sa résolution # 1958-98 les tarifs concernant l'utilisation du lieu d'enfouissement sanitaire de la Régie lequel est situé dans la municipalité de Saint-Côme-Linière. Toute personne physique ou morale qui transporte ou fait transporter au lieu d'enfouissement sanitaire des matières résiduelles par véhicule autre que des bennes à déchets conventionnelles sera chargée au coût de 45,00 \$ dollars la tonne métrique (minimum 20,00 \$). Ce tarif entrera en vigueur le 01 septembre 1998. Il est à noter que les matières résiduelles acceptables dans le lieu d'enfouissement sanitaire doivent répondre à la définition de déchets solides et de déchets acceptables tel que défini dans le règlement sur les déchets solides en vigueur dans la province de Québec. Ces matières doivent provenir uniquement du territoire des municipalités membres ou clientes de la Régie. Une pièce d'identité (permis de conduire) peut être requise. Toute personne ou municipalité peut s'adresser à la Commission Municipale du Québec pour s'opposer à l'application de la présente résolution ou pour en demander modification en tout ou en partie. DONNÉ À VILLE DE SAINT-GEORGES Ce 9^e jour de juillet 1998. ROGER TURCOTTE, Secrétaire-Trésorier

LE DEVOIR

LE MONDE

LETTRE DE PÉKIN

La vallée des rois du capitalisme chinois

Taiyuan — Ceux qui ont vu le film «*Épouses et concubines*» du réalisateur chinois Zhang Yimou se rappelleront la scène où l'héroïne, interprétée par l'actrice Gong Li, se fait masser les pieds avant d'être présentée à son seigneur et maître qui vient de la prendre pour quatrième épouse. Le lampion rouge allumé à la porte de ses appartements sera désormais le signal donné par le mari pour désigner laquelle de ses épouses et concubines est choisie chaque soir pour partager son lit.

Des critiques ont fait remarquer que les jolies pieds de Gong Li étaient un anachronisme. La concubine d'un riche chinois de l'époque impériale aurait eu les pieds bandés et atrophiés. Mais le décor est tout ce qu'il y a de plus authentique. Le film a été tourné dans la somptueuse demeure de la famille Qiao que l'on peut visiter près de Taiyuan, la capitale de la province du Shanxi, à environ 800 kilomètres au sud-ouest de Pékin.

L'histoire de la famille Qiao est la version tofu du rêve américain. C'est l'histoire de l'irrésistible ascension de l'ancêtre, Qiao Guifa, paysan illettré qui devint riche au début du siècle dernier, en coparticipant ses fèves et ses pâtes de soja. Ses descendants, qui avaient hérité de son sens des affaires, diversifièrent les activités du clan familial. Dans le négoce des huiles alimentaires, l'exploitation de mines de charbon, et les banques, ils finirent par amasser une fortune colossale. La demeure fortifiée qu'ils édifièrent dans la riche plaine au centre de la province du Shanxi en témoigne. Si Bill Gates avait été chinois et magnat du tofu au siècle dernier, il ne se serait pas offert demeure plus grandiose.

À l'intérieur d'un imposant mur d'enceinte, on plonge dans un extravagant dédale de pavillons, de courettes et de corridors à ciel ouvert qui relient les différents corps de bâtiments ordonnés en rectangle autour d'une cour, à la manière typique de l'habitat traditionnel de Chine du nord. Chaque adulte de la famille Qiao disposait ainsi de son propre domaine dans la propriété familiale. La structure est robuste, l'authenticité des façades adoucie par la gracieuse courbe des toits en saillie, la légèreté des écrans de bois aux fenêtres et des motifs décoratifs qui ornent les frontons des portes.

À l'apogée de sa richesse, 70 membres de la famille Qiao y vivaient, servis par un personnel domestique de 170 personnes. Dans ces lieux pleins de replis et de recoins discrets, on imagine leurs habitants se prêter à toutes sortes de sombres complots ou d'intrigues galantes. Pas du tout, nous informe le guide. Contrairement à l'impression que les films tournés dans la demeure de la famille Qiao peuvent laisser, le clan Qiao vivait de manière quasi spartiate. Son mode de vie était irréprochable et la gestion des affaires familiales obéissait à de strictes règles d'éthique. Les concubines, le jeu, l'alcool et l'opium étaient rigoureusement interdits ici. Capitalistes, oui, mais décadents, non: le fondateur du clan et les six générations de Qiao qui lui ont succédé n'étaient pas des exploiters, mais d'honorables entrepreneurs à l'impeccable intégrité.

Sauvée des gardes rouges

On raconte qu'en 1901, l'impératrice douairière Cixi est venue emprunter 200 000 taels d'argent, une somme considérable, à la famille Qiao pour l'aider à dédommager la force expéditionnaire étrangère envoyée en Chine combattre l'insurrection des Boxers. La fortune des Qiao a décliné avec l'effondrement du système impérial au début du siècle. Mais c'est la confiscation des terres au début des années 1950 qui lui a porté le coup de grâce. Les derniers représentants de la famille Qiao se sont exilés et aucun ne s'est depuis manifesté pour réclamer restitution des biens expropriés. Sous le régime de la Chine populaire, la demeure servait d'école pour les cadres du parti communiste. Durant la révolution culturelle, elle a été sauvée de justesse de la démolition par un homme qui a verrouillé de l'intérieur la massive porte d'entrée, empêchant la mise à sac de la propriété par la faction locale des gardes rouges.

Depuis 1986, des travaux de restauration ont été entrepris et la demeure de la famille Qiao est devenue un musée d'histoire et traditions populaires du 19. siècle. Plusieurs pièces sont consacrées à l'histoire de la famille Qiao. Des photos, des meubles et des objets précieux ayant appartenu au clan sont pieusement conservés et exposés. Dans un rayon d'une cinquantaine de kilomètres, on trouve une demi douzaine d'autres grandes demeures de riches entrepreneurs et commerçants datant des dynasties Ming et Qing (1368-1911). Elles sont ouvertes au public et figurent dans les dépliants du bureau du tourisme provincial parmi les richesses culturelles de la région. Toutes ne sont pas dans aussi bien préservées que celle de la famille Qiao. La propriété de la famille Cao, par exemple, qui s'étendait sur 300 hectares de terrain et qui était protégée par une milice privée de 500 spécialistes des arts martiaux, a été à moitié détruite au moment de la réforme agraire après 1949. Mais la aussi, d'importants travaux de reconstruction ont été entrepris par les autorités de la province. Encore peu connus des touristes étrangers, le circuit des grandes propriétés familiales du Shanxi attire à présent beaucoup de visiteurs chinois. La mise en valeur de ces demeures, symboles naïgères honnis de l'ancien régime, illustre le retour en grâce de l'idéologie capitaliste dans la Chine communiste. L'entreprise privée, l'enrichissement, la recherche du profit, ont de nouveau droit de cité. Les dynasties capitalistes de la province du Shanxi sont offertes en exemples de réussite. Voilà qui change des héros du peuple, vaillants soldats ou prolétaires tout dévoués à la révolution, qui étaient habituellement donnés pour modèles.

Violence au Cachemire

AGENCE FRANCE-PRESSE

Srinagar — Quatre soldats indiens ont été tués et 12 autres blessés dans un affrontement avec des séparatistes musulmans à la frontière du Cachemire, dans la partie indienne, a indiqué hier un porte-parole des autorités indiennes.

Les séparatistes ont ouvert le feu dans la nuit de samedi à hier contre une patrouille indienne dans le secteur de Jammu, dans le district de Poonch, avant de prendre la fuite, a précisé le porte-parole. Des opérations de recherches ont été lancées, a-t-il ajouté. Une guérilla séparatiste musulmane a fait plus de 20 000 morts depuis 1989 au Cachemire, le seul Etat de l'Union indienne à majorité musulmane, dont l'Inde et le Pakistan revendiquent la souveraineté.

Élections sénatoriales au Japon

L'électorat désavoue la gestion de Hashimoto

Le premier ministre devrait démissionner aujourd'hui

Les Japonais se sont mobilisés hier pour ce vote, transformé de facto en référendum sur la politique économique du premier ministre alors que le pays connaît la pire récession depuis la guerre. La participation se situe aux alentours de 58 %. Dans l'hypothèse d'une démission de M. Hashimoto, deux noms circulent pour le poste de premier ministre: l'actuel ministre des Affaires étrangères, M. Keizo Obuchi, et l'ancien Secrétaire et porte-parole du gouvernement, Seiroku Kajiyama.

AGENCE FRANCE-PRESSE

Tokyo — Le premier ministre japonais Ryutaro Hashimoto a reconnu hier soir le mauvais résultat de son parti, le Parti Libéral Démocrate (PLD), aux élections sénatoriales, assurant que l'échec était de «sa responsabilité» et ouvrant ainsi la voie à une probable démission dès aujourd'hui.

Le PLD qui mettait en jeu 61 sièges dans ce scrutin a subi une cuisante défaite avec seulement 44 élus, selon le décompte final mais non officiel de la chaîne publique de télévision NHK. Le principal parti d'opposition, le parti démocratique du populaire Naoto Kan, a gagné 9 sièges avec 27 élus.

M. Hashimoto a souligné qu'il «déclinerait seul de son avenir» et indiqué qu'il avait demandé une réunion de la direction du PLD aujourd'hui. «Quoique les gens disent, je déciderai seul», a encore affirmé M. Hashimoto à la télévision.

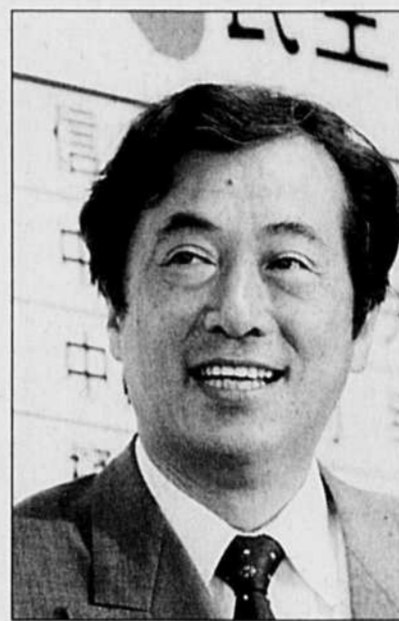
Il a souligné qu'il attendait des résultats complets de ces élections pour se déterminer. «Tous les résultats sont ma responsabilité», a-t-il répété à plusieurs reprises, en ajoutant que le mauvais résultat était dû à ses «insuffisances au pouvoir».

«Je prendrai le jugement du peuple avec modestie», a encore affirmé M. Hashimoto, l'air sévère, entouré de plusieurs dirigeants du parti qui l'ont précédé depuis septembre 1995. Il a ensuite indiqué qu'il allait «prendre un bain et se coucher».

Le premier ministre devrait rapidement démissionner une fois la défaite du PLD confirmée, ont affirmé des cadres non identifiés du parti, cités



Ryutaro Hashimoto: «Tous les résultats sont ma responsabilité.»



Le chef du parti Démocratique, le populaire Naoto Kan, a réclamé des législatives anticipées.

par des médias.

M. Hashimoto, 60 ans, dirige le gouvernement depuis janvier 1996. Dans son agenda, il est prévu qu'il se rende en visite officielle en France le 20 juillet puis le 22 aux États-Unis.

De son côté, M. Kan, interrogé à la télévision, a demandé des élections législatives anticipées avec une dissolution de la Chambre basse de la Diète, où le PLD est majoritaire.

Les candidats indépendants apparaissent comme les grands bénéficiaires du vote d'hier, leur nombre est multiplié par trois, passant de six à vingt, toujours selon la chaîne NHK. Certains de ces indépendants ont toutefois bénéficié du soutien du PLD et pourraient rapidement rejoindre ses rangs. Le parti communiste doublerait sa représentation avec 15 élus (sur 6 sortants).

Les Japonais se sont mobilisés hier pour ce vote, transformé de facto en référendum sur la politique économique du premier ministre alors que le pays connaît la pire récession depuis la guerre.

La participation se situe aux alentours de 58 %, selon la commission électorale. En 1995, elle avait été de 44,52 %. 99,4 millions d'électeurs étaient convoqués aux urnes. La moitié des sièges de la chambre haute de

la Diète (Chambre des conseillers), soit 126, était à pourvoir, 76 au suffrage direct par circonscription, 50 à la proportionnelle. Le mandat est de six ans, la chambre étant renouvelée par moitié tous les trois ans.

La chambre haute, où le PLD avait perdu la majorité en 1989, n'a pas le pouvoir de bloquer les lois, seulement de retarder leur adoption et le parti de M. Hashimoto dispose de la majorité à la Chambre basse de la Diète (Chambre des représentants), la seule faisant autorité.

Les candidats indépendants apparaissent comme les grands bénéficiaires du vote d'hier

Dans l'hypothèse d'une démission de M. Hashimoto, le PLD devrait donc conserver la direction du gouvernement. Deux noms circulent déjà pour le poste de premier ministre: l'actuel ministre des Affaires Étrangères, M. Keizo Obuchi, et l'ancien Secrétaire et porte parole du gouvernement, Seiroku Kajiyama.

Tous les regards se porteront également ce matin sur l'ouverture du marché des changes à Tokyo, le yen pouvant subir un nouveau coup face au dollar avec l'incertitude qui pèse désormais sur le plan de sauvetage du secteur bancaire. Préparé par M. Hashimoto et le PLD comme préalable indispensable à la reprise de l'économie, il doit encore être soumis à l'approbation de la Diète.

Peur de l'indépendance

Exode de colons indonésiens du Timor oriental

AGENCE FRANCE-PRESSE

Jakarta — Des dizaines de milliers d'Indonésiens installés par Jakarta au Timor oriental ont fui le territoire en proie à des troubles ces dernières semaines en raison de menaces proférées par des indépendantistes timorais, ont rapporté hier des témoins à l'AFP.

«Des centaines de voitures et d'autocars ont acheminé des passagers hors du Timor Oriental ces derniers jours», a déclaré à l'AFP Manuel Carrascalao, dirigeant du Mouvement de réconciliation et d'unité du peuple timorais;

S'exprimant par téléphone depuis la capitale du territoire, Dili, il a déclaré que l'exode était aussi lié à des rumeurs faisant état d'un prochain important rassemblement pro-indépendantiste dans la ville.

Selon le quotidien *Kompas* à Jakarta, la plupart des personnes en fuite, que le journal estime à 50 000, sont des Indonésiens originaires d'autres provinces qui ont été installés au Timor Oriental par le gouvernement de Jakarta loin des zones surpeuplées.

Des appels en faveur de l'indépendance ou d'une autodétermination se sont multipliés après la démission forcée de Suharto de son poste de président indonésien le 21 juin. Le nouveau président Jusuf Habibie a promis de prendre une initiative sur le Timor oriental.

«Les conséquences se font surtout sentir pour les colons qui font l'objet d'intimidations de la part des opposants à l'inté-

gration. C'est pourquoi nous sommes partis», a déclaré Ronni Hutagaol, dirigeant local du Parti démocratique indonésien (PDI), qui n'est pas un Timorais de souche.

Selon M. Hutagaol, ni lui ni sa famille n'ont fait l'objet d'intimidations, mais il connaît des personnes qui en ont été victimes.

«Il y a eu des campagnes de terreur contre les colons, particulièrement par ceux qui font partie de la majorité anti-intégration [au sein de l'Indonésie]», a-t-il ajouté.

Le commandement militaire régional a appelé mardi les colons à ne pas paniquer ou partir, selon *Kompas*.

De nombreux immigrants, craignant pour leur vie, ont abandonné leurs habitations et leurs biens, selon M. Hutagaol. «C'est vraiment triste de voir des gens brader leurs affaires personnelles pour avoir un peu d'argent avant de tout laisser derrière eux», a-t-il ajouté.

Nombre d'entre eux ont quitté le territoire par la route pour gagner la ville indonésienne d'Atambua, à 318 km à l'ouest de Dili.

Les affrontements récents entre les forces indonésiennes et les militants indépendantistes ont été violents, notamment fin juin à Baucau lors d'une fusillade des forces de sécurité qui a fait un mort et cinq blessés.

Les troupes indonésiennes ont envahi la colonie portugaise en 1975 et l'ont annexée l'année suivante, mais la communauté internationale n'a jamais reconnu cette annexion.

Le FMI va renflouer la Russie

AGENCE FRANCE-PRESSE

Moscou — La Russie et le Fonds monétaire international sont parvenus à un accord sur un prêt pour l'économie russe, dont les modalités seront précisées aujourd'hui, a annoncé hier le gouvernement russe.

La Russie et le FMI se sont mis d'accord sur «l'octroi de moyens supplémentaires [à la Russie] provenant des organisations financières internationales», indique un communiqué

du gouvernement cité par les agences de presse russes.

«Les représentants de la Russie et du FMI s'exprimeront en détail lundi sur les accords concrets obtenus ainsi que sur les mesures pratiques qui seront prises prochainement», poursuit le communiqué.

Le texte, tel que cité par les agences russes, ne cite aucun chiffre précis. Le FMI n'a de son côté fait aucun commentaire.

Le gouvernement russe avait sollicité un prêt de 10 à 15 milliards de

dollars pour faire face à une crise financière sans précédent.

Ce prêt vise essentiellement à renflouer les réserves de la Banque centrale russe et à prévenir une dévaluation du rouble, pour éviter que la Russie ne soit entraînée dans une crise similaire à celle qui frappe les économies du sud-est asiatique.

Les investisseurs se sont désengagés en masse du marché russe, provoquant une baisse de plus de 60 % des actions russes depuis le début de l'année.

EN BREF

Hommage à Miguel Angel Blanco

Ermua (AFP) — Plusieurs milliers de personnes ont participé, hier dans la ville basque d'Ermua (nord), à une manifestation en hommage à Miguel Angel Blanco, le jeune conseiller municipal enlevé et assassiné il y a un an par l'organisation armée ETA. Cette manifestation silencieuse est partie de la place de la mairie pour s'achever trois quarts d'heure plus tard au cimetière de la ville, où des fleurs ont été déposées devant la tombe de Miguel Angel Blanco. Les manifestants continuaient en début d'après-midi à défiler un à un devant la sépulture, pour embrasser une photo du jeune élu local. En tête du cortège, le maire d'Ermua, le socialiste Carlos Totorika, accompagnait les proches de l'élu local assassiné. Les membres du conseil municipal portaient l'insigne pancarte de la manifestation, avec l'inscription «*Bakea behar dugu*» («*Nous avons besoin de la paix*»). Les ministres espagnols de l'Intérieur, Jaime Mayor Oreja, et du Travail, Javier Arenas ont participé au rassemblement, ainsi que le vice-président du gouvernement autonome basque, Juan José Ibarretxe et plusieurs membres de l'exécutif régional.

Victoire des talibans

Islamabad — La milice islamiste des talibans, qui contrôle déjà la plus grande partie de l'Afghanistan, s'est emparée hier de toute la province de Faryab (nord-ouest du pays) après avoir pris le contrôle de sa capitale, Maimana. a-t-on appris de sources concordantes. L'information, d'abord donnée par les talibans, a été confirmée quelques heures plus tard par des membres d'organisations humanitaires occidentales travaillant à Maimana, qui était jusque là aux mains d'un des chefs de l'opposition armée, le général ouzbek Abdul Rashid Dostam. Selon ces sources indépendantes, la capitale provinciale a été prise rapidement par les combattants islamiques qui ont rencontré peu de résistance. De sources occidentales, on avait indiqué récemment que la position du général Dostam était affaiblie par des rivalités entre chefs militaires de cette zone. Les milices taliban se dirigeaient hier vers Mazar-i-Sharif, le quartier général de la guérilla, dans l'extrême nord de l'Afghanistan, ont affirmé à l'AFP des sources officielles afghanes.

Les radars, c'est vache

Genève (AFP) — Un artiste a été autorisé à peindre des radars installés sur les routes du canton de Genève en vache ou encore en fromage à trous rendant ces mouchards à excès de vitesse visibles aux automobilistes. «Il s'agit d'un clin d'oeil aux usagers et nos radars sont destinés à la prévention plus qu'à la répression», a indiqué Eric Grandjean, un porte-parole de la police genevoise, cité hier par le journal *Le Matin*. Un radar fixe haut de un mètre et large de 50 centimètres s'est ainsi paré des couleurs noire et blanche de la robe des vaches suisses. Un autre est jaune comme un morceau d'emmental avec ses trous. «Ces appareils ont un rôle préventif et cela n'a aucun intérêt de les cacher, notre but n'étant pas de coller un maximum d'amendes mais d'assurer la sécurité», avait indiqué Gérard Ramseyer, le chef du Département justice et police du canton de Genève. La police suisse autorise déjà des «brigades anti-radar d'automobilistes» dans tout le pays. Une société installée à Berne renseigne sur simple appel téléphonique (payant) les automobilistes sur les radars et contrôles impronables installés en bordure de route. Elle a recruté des jeunes automobilistes qui placent un panneau rouge en aval des radars annonçant leur présence, moyennant 50 francs suisses par intervention. Cette action est parfaitement légale en Suisse.

La justice espagnole rouvrirait un dossier contre Pinochet

Madrid (AFP) — La justice espagnole a ordonné la réouverture d'un dossier contre le général Augusto Pinochet dans l'affaire des Espagnols disparus au Chili pendant la dictature militaire entre 1973 et 1990, a affirmé hier le quotidien madrilène *El País*. La chambre pénale de l'Audience nationale (plus haute instance pénale espagnole) a décidé le 9 juillet de «révoquer l'arrêt de conclusion du dossier», explique le quotidien. La chambre pénale va également demander au juge de l'Audience nationale Manuel Garcia-Castellon «d'étudier s'il dispose ou non de la juridiction» pour instruire le dossier et, en cas de réponse affirmative, de se prononcer sur «les inculpations demandées» par les parties civiles dans cette affaire, dont celle du général Pinochet. Les avocats de la partie civile considèrent que cette décision représente un «désaveu» du procureur de l'Audience nationale, Eduardo Fungairino, qui avait obtenu la conclusion du dossier en mars dernier, selon *El País*.

Meurtre d'un leader paysan

Acapulco (AFP) — Eusebio Vázquez, 26 ans, leader de l'OCCS (Organisation paysanne de la Sierra du Sud) dans l'Etat de Guerrero a été assassiné jeudi soir à son domicile, a fait savoir, hier, le conseiller juridique de l'OCCS, M. José Sánchez. Ce militant était actif surtout dans la municipalité de Coyuca de Benitez, là même où s'est produit il y a trois ans le massacre de 17 paysans (à Aguas Blancas) par des policiers motorisés de l'Etat de Guerrero. Un an plus tard, en juin 1996, naissait une nouvelle guérilla, l'Armée populaire révolutionnaire (ERP).

La «Love Parade» tentée par la «mondialisation»

Berlin (AFP) — La «Love Parade», grand-messe annuelle de la musique techno qui a de nouveau attiré environ un million de personnes samedi à Berlin, songe, devant un tel succès, à s'exporter dans plusieurs capitales. Les organisateurs ont montré qu'avec un million de personnes, un seul qui a priori faisait peur, la *Love Parade* restait «sous contrôle». Aucun incident majeur n'a été déploré, malgré une affluence sans équivalent pour ce genre de manifestations. Pendant dix heures, une foule compacte a dansé derrière 47 camions chargés de hauts-parleurs, dans un déluge de décibels, sur la grande artère qui traverse le parc du Tiergarten, au centre de Berlin. Seule ombre au tableau, les quelque 2500 interventions des services de secours et 340 transports à l'hôpital ont confirmé que l'ecstasy restait un compagnon de route fidèle des ravers. Après des années d'ascension, la *Love Parade* a su prouver, pour sa dixième édition, qu'elle n'avait rien perdu de sa force d'attraction. Certains s'interrogent sur le sens de cette manifestation. «La *Love Parade* est chaque fois plus belle, plus parfaite, mais elle n'évolue pas», soulignait samedi un commentateur de la chaîne de télévision publique. Les organisateurs, confrontés aux mêmes questions, envisagent depuis l'an dernier de «décentraliser» la *Love Parade* dans plusieurs pays.

É D I T O R I A L

Pour une enquête indépendante

Lise Bissonnette

Enhardies par l'intérêt que suscite enfin leur sort, les femmes victimes de harcèlement sexuel dans l'armée canadienne portent désormais plainte plus souvent et les révélations sur le caractère endémique de ce scandale se multiplient. Quoique moins bornée qu'autrefois, la réaction du commandement de l'armée et du ministère de la Défense ne suffit pas à donner crédibilité aux mesures de redressement.

Les plaintes qui ont doublé depuis un an selon les statistiques mêmes de l'armée, et les révélations constantes et fracassantes du magazine torontois *Maclean's* — qui tout en proposant une enquête exemplaire semble n'avoir eu qu'à se pencher pour rassembler d'un bout à l'autre du pays les témoignages et les aveux les plus troublants — forment à une conclusion: il est absolument impossible de croire que le commandement des Forces canadiennes ait pu ignorer que le harcèlement sexuel, de ses formes les plus vulgaires aux plus violentes, était pratique courante en ses rangs (et nous employons ici l'imparfait avec réserve). Quelque chose sonne donc faux dans le repentir qu'éprouvent les autorités militaires et politiques et surtout dans leur volonté de se dérober à toute enquête indépendante pour s'en tenir à des mécanismes internes de redressement. Une telle culture de complaisance et d'insouciance ne pourra, selon toute probabilité, se réformer de son propre mouvement.

Car si elle le pouvait, il y aurait longtemps que le processus se serait mis en marche. Rigide, conservatrice et machiste depuis la nuit des temps, l'institution militaire a sans doute été la dernière à se résigner au concept de l'égalité des sexes. Mais il y a néanmoins près de dix ans qu'elle l'a fait officiellement, contrainte et forcée en 1989 par un tribunal de la Commission canadienne des droits de la personne. Elle a dû enfin accepter l'intégration des femmes dans les unités de combat qui sont la voie habituelle vers le commandement, et mettre fin à la pratique discriminatoire qui les cantonnait dans des tâches administratives ou auxiliaires. Cette décennie, où la progression des femmes dans la société civile a été visible sur tous les plans, s'achève pourtant sur un échec dans l'armée. L'effectif féminin ne dépasse toujours pas 1 % dans les unités de combat, les promotions se font au compte-gouttes, la relève manque à l'appel.

Un après l'autre, divers rapports internes ont exploré plus ou moins vivement cette sous-représentation extrême qu'on se promettait généralement de contrer par des efforts plus soutenus de recrutement. Mais à quel sert de recruter quand on ne peut retenir? Le taux d'abandon des candidates femmes, année après année, est de quatre à six fois plus élevé que celui des hommes mais, chose peu étonnante dans les circonstances, les rapports des analystes de l'armée ont toujours préféré imputer le problème aux faibles femmes elles-mêmes — à leur isolement, aux exigences physiques de l'emploi — plutôt qu'au virulent sexisme qui sévissait de haut en bas de l'organisation, comme nous le disent les témoignages rétroactifs de dizaines d'anciennes militaires et les réminiscences gênées de certains de leurs compagnons d'armes.

Ce silence était conforme à la loi implicite du milieu, celle qui permettait de traiter en «cas isolés» les rares incidents connus du public et qui décourageait toute tentative de plainte. Les multiples histoires qui remontent aujourd'hui en surface se lisent pourtant comme un cas de manuel de problème systémique: intimidation des victimes par rétrogradation ou transfert, harcèlement psychologique, plaidoyer pour le silence, délais interminables de traitement des plaintes, protection des coupables et notamment des gradés, règlements discrets, dénégations pu-

bliques et finalement réformes insignifiantes, telles la création récente d'un «comité consultatif» ou l'institution de lignes téléphoniques d'aide.

Minimiser le scandale et protéger l'image militaire plutôt que les victimes est un tel automatisme, dans l'organisation, que le premier réflexe du ministre de la Défense, M. Art Eggleton, au début des reportages fracassants de mai dernier, fut d'affirmer que ce genre d'abus n'était pas plus fréquent dans l'armée qu'au sein de la «société civile». Or non seulement, son ministère devait-il peu après reconnaître qu'il ne compilait aucune donnée à cet égard, mais on sait aujourd'hui que les Forces armées sont l'organisation qui génère la plus importante proportion de plaintes soumises à la Commission des droits de la personne. Dans toutes les villes canadiennes qui abritent des bases militaires, les centres «civils» d'aide aux victimes de viol ou de violence sont d'ailleurs débordés de plaintes de femmes militaires, ce qui dit assez leur méfiance à l'égard des recours que prétend leur offrir leur employeur.

Une méfiance que partage la population puisque, selon un sondage Angus Reid réalisé en juin, trois Canadiens sur quatre ne croient pas que les Forces armées se livrent à une enquête interne efficace et complète. Le gouvernement Chrétien, qui a mis l'an dernier le couvercle sur l'horrible pantoufle des événements racistes et criminels de 1993 en Somalie, qui a empêché des commissaires indépendants de terminer leur travail, qui a vaguement blâmé les sous-fifres et facilité la retraite dorée des gaulonnés qui ont présidé à cette disgrâce,

refuse encore une fois la transparence. Non seulement s'en remet-il aux seuls mécanismes d'enquête interne mais un projet de loi prévoit que les poursuites pour agressions sexuelles commises au sein de l'armée seront désormais intentées devant un tribunal militaire plutôt que civil, sous le prétexte qu'elles seront plus sévèrement réprimées. Difficile de pousser plus loin le cynisme.

Et cela au moment où les chevaliers blancs par excellence, le commandant de l'armée de terre, Bill Leach, et le nouveau chef d'état-major des Forces armées, Maurice Baril, qui jouissent de la confiance générale au moment de sa nomination l'automne dernier et qui promettent de guider le grand virage éthique de l'armée, sont à leur tour mis sur la sellette pour avoir, semble-t-il, ignoré un rapport faisant état d'incartades sexistes d'un colonel de leurs amis. Dès que ces allégations ont été publiées, le ministre de la Défense se réfugiait derrière une autre enquête interne, déclenchée à vitesse éclair de façon à ce que les intéressés puissent désormais l'invoquer pour refuser de s'expliquer publiquement.

Ainsi s'enclenche le mécanisme qui a abouti à l'affaire somalienne, celui qui pousse un gouvernement crispé à protéger l'institution plutôt qu'à chercher justice pour les victimes. Disgraciées d'avance, creditées par ce retour empressé à la loi du silence, les mesures de correction interne sont vouées à l'échec à moins que les organismes de défense des victimes de violence réussissent à secouer la léthargie générale et à obtenir, d'un gouvernement qui a la conscience légère mais un souci aigu de sa façade, une intervention indépendante. Elle seule pourrait désormais définir et poser les bases d'un changement beaucoup plus exigeant que ceux auxquels l'armée canadienne a, à son corps défendant qu'elle prend pour un esprit, consenti jusqu'à aujourd'hui.

En matière de violence sexuelle, l'armée canadienne est incapable de se réformer d'elle-même

LETTRES

De la fusion des hôpitaux pédiatriques de Montréal

Nous avons lu avec intérêt l'article du docteur Georges-Etienne Rivard (*Le Devoir*, 20 mai 1998) qui proposait une fusion entre les deux hôpitaux pédiatriques de Montréal. Nombreux sont les médecins de l'Hôpital de Montréal pour Enfants qui accueillent favorablement l'ouverture démontrée récemment par plusieurs médecins de l'Hôpital Ste-Justine, dont le D^r Rivard. Une collaboration entre l'Hôpital de Montréal pour Enfants et l'Hôpital Ste-Justine est essentielle pour assurer les soins optimaux aux enfants du Québec. En ces temps de vaches maigres, tant au point de vue budgétaire que des effectifs médicaux spécialisés, l'heure est à la coopération plutôt qu'à la compétition.

L'Hôpital de Montréal pour Enfants (mieux connu sous le nom de «Children's») fait déjà partie intégrante du Centre universitaire de santé McGill (CUSM) qui est composé de quatre hôpitaux neurologiques de Montréal et l'Hôpital de Montréal pour Enfants. Les avan-

tages d'être associé à un centre hospitalier adulte sont nombreux et l'Hôpital de Montréal pour Enfants évolue présentement dans cette direction. Ceci n'empêche pas qu'un rapprochement entre l'Hôpital Ste-Justine et l'Hôpital de Montréal pour Enfants s'établisse. De fait, une collaboration existe déjà dans plusieurs secteurs médicaux, scientifiques et éducationnels des deux institutions.

La Régie régionale de Montréal-centre doit étudier prochainement le dossier pédiatrique en chapeautant des discussions entre les deux hôpitaux pour identifier les problèmes actuels et trouver des solutions pour améliorer la qualité des soins aux enfants. Ce sont les médecins de l'Hôpital de Montréal pour Enfants et de l'Hôpital Ste-Justine qui doivent accomplir cette tâche et, *a priori*, toutes propositions peuvent être considérées. Le slogan utilisé par la fondation de l'Hôpital de Montréal pour Enfants est un bon point de départ pour entamer ces discussions: «Ensemble pour les enfants - Together we care».

Marie-J. Béland
Cardiologue pédiatre
Jean-Martin Laberge
Chirurgien pédiatrique

François Fassier
Orthopédiste pédiatrique
Montréal, 2 juillet 1998

Liberté pour la Commission Poitras

Est-il possible que les membres d'une Commission d'enquête, dûment mandatée par un gouvernement élu démocratiquement, puissent recevoir des directives sur la façon de rédiger leur rapport final de personnes qui ont été sommées de comparaître ou que leur nom a été mentionné lors d'auditions?

Cette façon de traiter ou de considérer la Commission d'enquête Poitras me paraît inconcevable et irrespectueuse envers les personnes qui la composent. C'est en quelque sorte douter de leur probité et de leur compétence.

Les personnes qui se croient brimées dans leurs droits, ce dont je doute fort, n'auront qu'à se prévaloir des règles du meilleur système juridique que nous possédons. Qui, mieux que les officiers ou cadres de la SQ, pour le savoir?
Léandre Faguy
Sillery, 15 juin 1998

MIRABEL, ZONE FRANCHE ?...



Ibn Ruchd (Avirroès) L'anniversaire d'un humaniste

Cette année, on célèbre le 800^e anniversaire d'Ibn Ruchd (Avirroès). Philosophe, juriste, médecin, astronome, Ibn Ruchd, — le nom arabe d'Avicenne — était le grand penseur, le grand sage d'un monde arabe à l'apogée de sa civilisation. Avec l'appui du Conseil de l'Europe et de la Ligue des États arabes, trois villes commémorent ce grand humaniste: Cordoue, sa ville natale, Bologne, où il exerça une grande influence notamment sur Dante, et Paris où, dès le Moyen-Âge, ses écrits étaient fortement discutés.

J'ai assisté au premier volet de cette célébration qui a eu lieu, au début de juin, à Paris, au Grand amphithéâtre de la Sorbonne. Tout au long de la journée des spécialistes juifs, chrétiens et musulmans, arabes et français se sont succédé pour analyser les diverses dimensions de l'œuvre. Le directeur du *Nouvel Observateur*, Jean Daniel, présida une table ronde où participèrent, entre autres, l'astronome Jean Andouze et le romancier Tahar Ben Jelloun. Le soir, le cinéaste égyptien Youssef Chahine présenta son film *Le Destin* dont le personnage central est, justement, Ibn Ruchd.

Sans tenter de faire le compte rendu d'une journée faste pour les spécialistes et pour le public intéressé, je voudrais résumer les réflexions que suscitent ces travaux. Jean Daniel a posé la question: Pourquoi célèbre-t-on la mémoire d'Ibn Ruchd et que nous dit cet homme aujourd'hui? Ce penseur paraît exemplaire pour son époque et, peut-être encore davantage pour la nôtre. Homme d'étude, il connaissait toutes les subtilités de la loi coranique et a, en effet, exercé pendant de longues années, la fonction de *cadi*, de juge. Grand lecteur d'Aristote, il a tenté de concilier le raisonnement philosophique et la théologie. Le Juif Maïmonide et le chrétien Saint-Thomas d'Aquin ont connu sa pensée et même quand il ne l'ont pas suivi, n'en subirent pas moins son influence et, à travers lui, celles des Grecs.

Nullément impetiveuse, sa rigueur se révélait à son époque comme une attitude audacieuse et quasi révolu-

tionnaire. Il eut maille à partir avec nombre de penseurs de son époque et notamment avec le philosophe Al-Ghazali. Il s'opposait aux prises de position de ceux qui transformaient l'islam en clôture et affirmaient que le Coran contenait toutes les connaissances en les corrigeant et les éclairant de la lumière de la Révélation.

Tout en reconnaissant la valeur parfaite du livre saint de l'Islam, Ibn Ruchd faisant leurs places aux anciens, aux prédécesseurs de quelque horizon qu'ils fussent. Pour lui, la connaissance est plurielle et la présence de l'autre, du différent, du district, ne représente pas une menace et ne saurait être reléguée à l'insignifiance. L'altérité est une composante du rapport avec le monde. Aussi, était-il l'un des premiers opposants aux appels de fermeture des intégristes. Il en fut la pierre de touche, et les fondamentalistes de son époque, les *almohades*, le jetèrent en prison et l'accablèrent à l'exil à Marrakech où il mourut.

Pendant des générations, sinon des siècles, les écrits d'Ibn Ruchd furent oubliés et certains auraient été totalement perdus s'ils n'avaient été préservés, conservés dans des traductions en hébreu. À cette période, Juifs et Musulmans étaient proches et Maïmonide lui-même écrivit en arabe son grand ouvrage religieux *Le guide des égarés*.

Actuellement, Ibn Ruchd est présenté aussi comme un Européen car la culture arabo-latine fait partie de l'Occident. À son époque, et tout au long des générations, une telle proposition n'a point reçu un assentiment universel. Car, si Dante s'est inspiré du penseur musulman, Pétrarque en a rejeté l'apport, cherchant à purifier l'Occident de l'influence arabe. On voit bien que le rejet de l'altérité peut être bilatéral. Ainsi, jusqu'à récemment, l'historien Pirenne n'affirmait-il pas que l'Islam représentait la ligne de séparation, la frontière entre l'Orient et l'Occident?

Si l'on a recours aujourd'hui à la figure d'Ibn Ruchd ce n'est pas simplement pour remettre en lumière et faire revivre une personnalité hostile à la fermeture et à l'intégrisme. Car, ce philosophe est avant tout un conciliateur, un grand défenseur du pluralisme. Il croit en l'accumulation des connaissances, qui sont complémentaires, qui

s'ajoutent et s'additionnent. Sa pensée ne s'inscrit pas dans les limites de l'Islam. À partir de cette religion, la sienne, il propose un universalisme qui s'ouvre à l'altérité et est hostile à tous les intégrismes. Aussi, faudrait-il libérer cette pensée de son enclavement, au sein des universités, dans les départements d'études islamiques.

On ne peut plus reléguer Ibn Ruchd dans les recherches spécialisées. Philosophes parmi les philosophes, ils parlaient de l'homme, de tous les hommes. Partis de l'Orient, ils imprègnent l'Occident et éclairent ce qui, dans le fondamental, est essentiel et, par conséquent, universel. On ne peut les reléguer à l'orientalisme, à moins qu'au lieu de partir en quête d'une réconciliation possible et souhaitable, on décide qu'il n'y ait d'autre recours que le conflit et la guerre ouverte.

On sait que le rôle de la femme est au cœur des débats actuels et que celle-ci est, dans certains pays, la victime privilégiée des orthodoxes et des fondamentalistes. L'écrivain tunisien Abdelwahab Meddeb révéla au cours de cette journée, un texte d'Ibn Ruchd qu'il a découvert dans les archives de l'Université islamique du Caire, Al Azhar. Le penseur arabe y décrit la différence entre les sexes en affirmant que la femme, reléguée à l'élevage et à la parturition, fut ainsi laissée à la charge de la communauté, ce qui explique, dit-il, la raison pour laquelle nos idées sont si misérables.

Comme tout grand penseur, Ibn Ruchd fut tiré de tous les côtés. On en a fait le père du laïcisme, l'introduit du rationalisme dans la pensée religieuse. Au dix-neuvième siècle, Ernest Renan lui consacra un ouvrage le décrivant comme un latin hébraïsé, ajoutant que seuls les Juifs ont pris les penseurs musulmans au sérieux. Y a-t-il eu une rencontre entre Maïmonide et Ibn Ruchd qui vivaient dans la même ville à la même époque? Le spécialiste d'études juives, Maurice-Ruben Hayoun le nie et, de son vivant, l'arabisant Jacques Berque, qui, sans être musulman, a cherché à tracer des frontières autour de l'Islam affirma que s'il y eut rencontre entre les deux hommes ce fut exclusivement en Aristote.

Je me dis que le débat n'est pas terminé et que tant qu'il persiste dans la liberté, Ibn Ruchd restera vivant parmi nous.

À PROPOS

... du travail temporaire pour les jeunes

Les emplois détenus par les moins de 20 ans sont bien souvent des postes temporaires. Au Canada en 1994, 16,7 % des salariés de moins de 25 ans avaient un travail temporaire alors que 7,3 % des 25 ans et plus occupaient un tel emploi. Sauf au Royaume-Uni, la part de l'emploi

temporaire a augmenté pour tous les groupes d'âge. En France, elle s'est accrue considérablement tandis qu'au Royaume-Uni, elle a régressé chez les 16-19 ans.

Le Marché du travail, ministère du Travail, Les Publications du Québec, mai 1998

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910

Directrice LISE BISSONNETTE

Rédacteur en chef BERNARD DESCÔTEAUX

Vice-président, finances et administration FRANÇOIS THOUIN

Directeur de l'information CLAUDE BEAUREGARD

Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, PIERRE CAYOUILLE, NORMAND THÉRIAULT

Rédacteur en chef adjoint JEAN-ROBERT SANSFAÇON

Directrice, ventes et marketing MARTINE DUBÉ

2050, rue de Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec) H3A 3M9. Tél.: (514) 985-3333

F A I S C E Q U E D O I S

IDÉES

Des remèdes pour le réseau de la santé

Québec s'est laissé guider par l'obsession de couper les dépenses sans mesurer les effets sur les usagers et le personnel

LOUIS ROY

président de la Fédération de la santé et des services sociaux de la CSN

La Fédération de la santé et des services sociaux (FSSS-CSN), depuis la première vague de compressions budgétaires annoncées par le gouvernement précédent, n'a cessé de protester contre la réduction des ressources consacrées au système de santé et de services sociaux.

Tout en procédant aux réformes nécessaires et en recherchant collectivement une meilleure efficacité dans l'organisation du travail, nous avons soutenu qu'il fallait préserver les budgets et maintenir les effectifs du réseau pour répondre à une demande accrue de services liée au vieillissement de la population et à la croissance démographique.

Première cible des ponctions budgétaires du gouvernement québécois, la santé et les services sociaux sont maintenant dans un tel état de dévastation qu'il y a urgence d'établir un programme de reconstruction à tous les niveaux.

Les gestes posés par nos consocéros de la FIIQ sont la résultante des décisions d'un gouvernement qui s'est laissé guider par son obsession de couper les dépenses sans mesurer les effets sur les usagers et le personnel du réseau.

La pénurie de ressources, qui a pour conséquence le rationnement des services et l'épuisement du personnel, atteint de façon aiguë les soins infirmiers et c'est pourquoi nous appuyons les revendications visant à ajouter des effectifs et à améliorer les conditions de travail des infirmières.

Nous notons aussi que la situation est également très difficile dans les services de réadaptation, les services sociaux, les soins de longue durée, les soins à domicile, les services d'entretien, d'alimentation et de buanderies. Là aussi il y a urgence d'agir.

La demande de soins et de services augmente, répétons-le, tandis que le ministère de la Santé et des Services sociaux poursuit toujours un objectif de faire disparaître 13 300 postes à temps complet, soit l'équivalent de 8 % de tout l'effectif du réseau.

L'épuisement et la démotivation du personnel est palpable parmi toutes les catégories de personnel. Une enquête réalisée par l'ASTAS, un organisme patronal et syndical voué à la santé et à la sécurité santé du travail, a révélé que le pourcentage d'employés du réseau qui s'estime en très bonne santé a chuté de plus de 10 % depuis cinq ans. Sept employés sur dix estiment que le stress et la détresse psychologique constituent le premier facteur de risque pour leur santé.

Plus de retraités que prévu

Cette dégradation de l'environnement du travail explique dans une large mesure que deux fois plus de salariés qu'anticipé par le gouvernement ont choisi de bénéficier du programme de départ volontaire à la retraite.

Le départ soudain à la retraite de 17 000 employés, s'ajoutant aux abolitions de postes, a eu un effet dévastateur sur le réseau et il faudra plusieurs années pour revenir à la normalité. Rappelons pour mémoire que



ARCHIVES LE DEVOIR

Le départ soudain à la retraite de 17 000 employés, s'ajoutant aux abolitions de postes, a eu un effet dévastateur sur le réseau de la santé et il faudra plusieurs années pour revenir à la normalité.

nous avons proposé à l'origine que les départs à la retraite soient offerts aux 55 ans et plus alors que le gouvernement a exigé que le programme s'applique aux 50

ans et plus. Le gouvernement a aussi été insensible à notre demande à l'effet que le programme soit étalé dans le temps. De même, nous n'avons jamais souscrit

à l'idée que l'amélioration de l'accès à la retraite était une caution à la réduction subséquente de postes dans le réseau.

Comme pour rendre la situation encore plus pénible, plusieurs administrations locales refusent de combler les postes devenus vacants à la suite des départs à la retraite aggravant ainsi le problème endémique de la précarité d'emploi dans le réseau. Un relevé que nous avons effectué auprès de nos syndicats a montré que le phénomène se retrouve autant dans les hôpitaux, les CLSC, les centres de longue durée et de réadaptation que les centres jeunesse et touche toutes les catégories d'emplois.

Ajoutons que les infirmières auxiliaires, qui peuvent apporter une partie de la solution au manque de ressources, se voient nier leur place dans l'équipe de soins par les administrations locales.

Comment reconstruire ?

La population québécoise exige de plus en plus fortement un redressement de situation. Que faut-il faire alors pour remettre le réseau de la santé et des services sociaux sur ses rails ?

Notre fédération est la plus importante organisation syndicale du réseau de la santé et des services sociaux. Les 550 syndicats du secteur public de la FSSS sont en effet porteurs des aspirations de 92 000 membres, qui occupent toutes les catégories d'emploi du réseau et qui sont présents dans la majorité des établissements du réseau.

Ces travailleuses et ces travailleurs qui dispensent les soins à la population sont des témoins, au jour le jour, de défaillances du système. Les échanges que nous avons eus avec eux et les réflexions que nous avons menées avec leurs représentants syndicaux nous amènent à la conclusion que la reprise en main du réseau de la santé et des services sociaux passe par les voies suivantes :

■ les 110 millions injectés récemment dans le réseau sont nettement insuffisants, compte tenu des deux milliards de compressions des dernières années. Il faut rapidement ajouter des sommes plus substantielles;

■ il faut préserver l'universalité et le caractère public du système et mettre fin au délestage des services au profit d'entreprises privées;

■ il faut combler immédiatement les postes laissés vacants à la suite des départs à la retraite;

■ il faut adopter une politique de reconnaissance des compétences et d'utilisation optimale des ressources humaines de tous les titres d'emploi;

■ le gouvernement doit se rendre à l'évidence que la valorisation et la motivation des travailleuses et les travailleurs du réseau passent notamment par l'amélioration de leur pouvoir d'achat qui s'est largement dégradé au fil des ans;

■ il faut revoir globalement les conventions collectives, ce qui n'a pas été fait depuis dix ans, afin de les adapter à un réseau qui s'est transformé et pour répondre aux nombreux problèmes qui s'accumulent, en particulier ceux touchant les travailleuses et travailleurs à statut précaire qui forment la moitié de la main-d'œuvre des établissements;

■ il faut convenir entre les organisations patronales et syndicales de donner une priorité à la planification, à la formation et au développement des ressources humaines. Ce qui devra conduire à l'établissement de mécanismes permanents d'échange avec les syndicats aux niveaux local, régional et national.

Le chou et la chèvre ?

La récente restructuration des universités québécoises a été réduite à une simple opération comptable

AHMED NACIRI

Directeur du Département des Sciences Comptables à l'UQAM

Dans une société axée sur le savoir, l'expansion de l'université est devenue une contrainte, à laquelle le Québec avait su s'adapter et avait renforcé, jusqu'à récemment, par une formule de financement généreuse. La politique québécoise visait en premier lieu une plus grande accessibilité à l'enseignement universitaire, tant dans les grands centres urbains qu'en région et les résultats en étaient à la hauteur des attentes. A cause principalement des restrictions budgétaires, dès la seconde moitié des années 80, l'essoufflement du Québec devenait évident. Depuis 1985, en effet, le gouvernement du Québec inaugurerait, à l'égard des universités, une période d'austérité, qui se continue aujourd'hui.

Il les a forcés à la facturation des services aux usagers, les a empêchés, sans exception, à augmenter les frais de scolarité, leur a refusé la subvention des indexations salariales et les a emmenés à des réductions draconiennes des effectifs de leurs personnels. Il a, en outre, cessé de compenser les politiques déficitaires dont certaines universités avaient excellé, pendant que d'autres ne pouvaient en profiter à cause de leurs propres règlements. Tout cela était fait sans que le gouvernement n'accepte qu'atteinte soit portée à l'accessibilité de l'université québécoise. Les universités si désespérées, se sont lancées dans une lutte sans merci pour les succursales étudiantes. On a vu des universités ouvrir des centres dans d'autres villes que la leur et même dans d'autres pays.

Il est vrai que tout gouvernement responsable se doit de veiller à l'équilibre de ses finances, que toute université efficace se doit de gérer rationnel les fonds publics qui lui sont légués et que toute société équitable se doit de veiller à l'accessibilité de ses universités, accès incontournable aux échelles sociales. Les politiques de «rationalisation» comportent cependant leurs propres limites et leurs propres dangers, si elles sont limitées à la seule dimension financière et il est à craindre que tout en voulant «ménager le chou et la chèvre» que l'on ne puisse pas réussir le double pari du «down sizing» et de l'accessibilité et que la

compétitivité de l'université québécoise soit mise à épreuve?

Au chapitre de l'accessibilité, tant pendant les bonnes situations économiques, que pendant les mauvaises, les Québécois ont été depuis le début des années 80, les plus nombreux des Canadiens, en proportion, à fréquenter l'enseignement supérieur. En 1991 par exemple, 2,5 % de la population québécoise était inscrite dans une université contre 2,33 % pour l'ensemble du Canada. Durant l'année académique 1995-1996, 45,1 % des Québécois âgés entre 18 et 24 ans fréquentaient l'université à plein temps, contre 34,4 % pour des Ontariens du même âge. Notons, cependant, que cette proportion ne cesse de s'amenuiser pour le Québec et de s'améliorer pour l'Ontario. Mais l'accessibilité ne peut pas se mesurer uniquement en terme de nombre d'étudiants fréquentant l'université, elle doit se mesurer aussi en terme de meilleures conditions d'étude. À cet égard, afin de soutenir sa politique de grande accessibilité, le Québec avait investi, avec plus ou moins de succès, durant la décennie précédente des montants considérables dans l'enseignement supérieur (de 3,26 milliards \$ en 1994-95, 4,124 milliards pour l'Ontario). Même exprimé en proportion du produit national brut, l'effort québécois pour l'enseignement supérieur était plus important que celui de l'ensemble des Canadiens ou des Ontariens. En effet, les dépenses de l'enseignement supérieure québécois sont passées de 1,55 % du PIB en 1982 à 1,60 % en 1991. Ce même ratio est passé, pour l'ensemble du Canada, de 1,4 % en 1982 à 1,48 % en 1991. Les dernières crises économiques étant, cependant, plus durement vécues par le Québec, il en est résulté des PIB plus faibles, ce qui a abouti à des montants investis dans l'enseignement supérieur plus faibles en valeurs absolues. En effet, le Québec a consacré moins de dollars par habitant à son enseignement supérieur, que l'ensemble du Canada et bien moins que l'Ontario. En 1991 par exemple, le Québec avait consacré 305 \$ (de 1987) par habitant à la formation supérieure de ses citoyens contre 314 \$ pour l'ensemble du Canada et 336 \$ pour l'Ontario. Plus sérieux encore, bon an mal an, les universités du Québec avaient tiré plus de 66 % de leurs revenus totaux du budget de l'état québécois. L'Ontario n'avait consacré que 52,67 % et l'ensemble du Canada 57,7 %. Ces proportions deviennent de 77 %, 63 % et 68 %, si on inclut l'appui fédéral. L'université québécoise est donc

plus tributaire du Gouvernement pour sa survie que ne le sont les autres universités du Canada. En outre, en Ontario comme dans le reste du Canada, l'enseignement supérieur tire une plus grande proportion de son financement d'autres sources. Le Québec, comparé au reste du Canada, est déficitaire au niveau de toutes les sources de financement de l'enseignement supérieur (droits de scolarité, dons, placements...). Seules quelques-unes d'universités québécoises privilégiées se financent au rythme des universités ontariennes, au chapitre des dons. Cette situation défavorable les universités québécoises et les rend très vulnérables à l'égard des politiques gouvernementales. Il est question ici d'un manque à gagner de plus de 10 % en 1991 ou de 1200 \$ et la situation n'a fait que se détériorer depuis cette date.

Actions financières

Parmi les mesures communément expérimentées par le gouvernement, pour réduire la dépendance financière de l'université à son égard, ne figure que des actions financières, genre facturation des services, augmentation des frais de scolarité, gel des salaires et réduction des effectifs. Malheureusement les mesures financières comportent le germe de leur propre négation. En effet, on ne peut pas augmenter indéfiniment les coûts facturés aux étudiants par les entreprises auxiliaires, sans que ces derniers ne cherchent à les remplacer par des services, plus compétitifs, externes aux universités. On ne peut pas non plus augmenter les droits de scolarité sans mettre en péril l'accessibilité. Comme on ne peut pas réduire davantage ou geler indéfiniment les salaires et/ou l'embauche des personnels universitaires sans mettre en danger la qualité de l'enseignement et affaiblir la compétitivité de l'université québécoise. En 1996-1997, alors que le personnel enseignant des universités québécoises souffre d'un vieillissement alarmant, moins de 25 % des postes vacants ont été comblés par certaines institutions. Pour cette raison les universités considèrent qu'elles ont atteint actuellement un niveau de restriction budgétaire qui porte déjà atteinte à l'avenir de l'enseignement supérieur au Québec.

Pendant que l'enseignement supérieur québécois ne vit pas en vase clos et doit faire face à la concurrence internationale (globalisation oblige), l'université québécoise se retrouve dans une situation fort délicate: alors que collective-

ment le Québec consent à plus de sacrifice en sa faveur et que son gouvernement prenne à sa charge une plus grande part de ce sacrifice, elle demeure néanmoins sous financée. En 1991, par exemple, le Québec ne consacrait que 12 228 \$, par an, à la formation de chacun de ses étudiants universitaires, comparé à 13 445 \$ pour le Canada et 13 047 \$ pour l'Ontario et cet écart ne fait qu'augmenter, de nos jours. Les universités québécoises doivent en outre accueillir plus d'étudiants que leurs correspondantes ontariennes et du reste du Canada.

De toute évidence, la récente restructuration des universités québécoises semble ne pas atteindre l'objectif recherché de l'efficacité, car elle a été réduite à une simple opération comptable où les bonnes comme les mauvaises dépenses font l'objet de coupures linéaires. Si c'est le cas, elle finira probablement par affaiblir la compétitivité de l'université québécoise, si ce n'est déjà fait. Une restructuration réussie de l'université aurait du, à notre avis, commencer par bien définir la mission de l'université québécoise, pour ensuite déterminer le niveau optimal de ses composantes, pour que finalement assure les bases adéquates de son financement, en tenant compte de l'environnement québécois. En effet, le système de financement de l'université, tel qu'il était conçu à l'origine, a du mal à s'accommoder de la situation nouvelle, d'où l'urgence à explorer des solutions alternatives.

En voulant uniquement réduire la dépendance financière des universités à son égard, tout en se refusant à toute atteinte à l'accessibilité universitaire, le gouvernement ne risque-t-il pas de mettre en péril l'existence même de certaines universités, surtout celles nouvellement créées et/ou en région (instruments de l'accessibilité) ou du moins compromettre significativement leur compétitivité et faire en sorte que l'accessibilité devienne synonyme de médiocrité? L'accessibilité est aussi une affaire de qualité de l'enseignement dispensé, c'est-à-dire en terme d'équipements pédagogiques, de bibliothèques, de laboratoires, d'enseignants et de chercheurs. Et pour ceux qui aimeraient toujours regarder l'université comme une simple entreprise commerciale, ce sont tous là des investissements inélastiques n'admettant aucun compromis financier, sous peine d'échec impardonnable. Investir moins que l'optimum aujourd'hui, signifierait former moins bien les générations de demain.

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale et métropolitaine: Louis Lapiere (adjoint au directeur de l'information), Sylvain Blanchard, Paul Cauchon, Jean Chartier, Jean Dion, Louis-Gilles Francoeur, Kathleen Lévesque, Caroline Montpetit, Brian Myles, Isabelle Paré, Clément Trudel, Serge Truffaut; Diane Précourt (pages éditoriales, responsable des pages thématiques); Marlín Duchos et Christine Dumazet (relucteurs); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); à l'information culturelle: Michel Bélar (responsable), Stéphane Baillargeon, Pierre Cayouette, Paule des Rivières, Louise Leduc, Jean-François LeGault, Benoît Munger, Odile Tremblay; à l'information économique: Gérard Berubé (adjoint au directeur de l'information), François Brousseau (éditorialiste), Claude Lévesque; à l'information politique: Pierre O'Neill, Manon Cormier (correspondante parlementaire à Ottawa), Mario Cloutier et Gilles Lesage (correspondants parlementaires à Québec), Michel Venne (correspondant parlementaire et éditorialiste à Québec); à l'information sportive: Yves d'Avignon; Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction); Isabelle Hachey, Marie-Claude Petit (commis). La documentation: Gilles Paré (directeur); Brigitte Arsenault, Manon Derome, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa). LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING: Martine Dubé (directrice), Daniel Barbeau (directeur adjoint), Jacqueline Laroche (à la rédaction); Isabelle Hachey, Marie-Claude Petit (commis). La production: Jacques Nadeau, Guy-Laine Ouellet, Micheline Ruelland (publicitaires); Sylvie Laporte, Nathalie Lemieux, Claire Paquet, Pierrette Rousseau, Micheline Turgeon; Francine Ouellet (secrétaire). LA PRODUCTION Jocelyn Arsenault (directeur des approvisionnements, distribution et production), Marie-Françoise Turgeon (responsable de la production), Claudine Bédard, Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Marie-Josée Hudon, Sylvain Lesage, Christian Vien, Olivier Zaida. SERVICE À LA CLIENTÈLE: Johanne Brien (responsable), Évelyne Labonté (responsable de la promotion des abonnements), Manon Blanchette-Turcotte, Monique L'Heureux, Lise Lachapelle, Rachelle Leclerc-Venne. L'ADMINISTRATION Yves Bouthiette (contrôleur), Dany Dépatie (adjointe à l'administration et responsable des ressources humaines), Nicole Carmel (responsable des services comptables), Jeanne-d'Arc Houde (secrétaire à la direction); Céline Furoy, Ghislaine Lalleur, Nathalie Perrier, Danielle Ponton, Danielle Ross. LA FONDATION DU DEVOIR Marcel Couture (président), Roger Boisvert (vice-président exécutif et directeur général).

LE DEVOIR

ACTUALITÉS

IRLANDE Appels aux orangistes

SUIITE DE LA PAGE 1

L'Irlande du Nord est bouleversée. «Tous doivent désormais se demander ce qu'ils peuvent faire pour apaiser la tension», a lancé David Trimble, chef du tout nouvel exécutif d'Irlande du Nord.

Seamus Mallon, son numéro deux catholique, a estimé que les trois enfants avaient été «sacrifiés pour les prétendus principes des gens du nord de l'Irlande, incapables de régler ce qui est fondamentalement une querelle paroissiale» — allusion à la marche orangiste à Portadown. «Quels sont vos principes maintenant?», a demandé Mallon sur la BBC. Exigent-ils qu'on enlève la vie d'un enfant, deux enfants, trois enfants?

Les deux chefs de l'exécutif ont appelé les orangistes à quitter immédiatement Portadown et à «rentrer chez eux. S'ils le font [...] ceux de Garvaghy [le quartier catholique de Portadown] doivent reconnaître la signification d'un tel geste. Rien de bon ne peut sortir de la poursuite du face-à-face» ont-ils jugé.

Et pour Ronnie Flanagan, chef de la Royal Ulster Constabulary, la police protestante, ce drame marque un tournant. «Pour moi, cela change tout.» Ces enfants sont «les vraies victimes de nos affrontements», a-t-il déclaré. Avant d'ajouter, les yeux fermés: «Il y a des choses beaucoup plus importantes que de défiler ou de s'opposer aux défilés.» «Nous devons plus à notre jeunesse.»

Trop c'est trop. Les dirigeants religieux protestants d'Ulster, qui avaient jusque-là gardé le silence face à l'esca-

lade de la violence, sont intervenus. Robin Eames, archevêque de la branche irlandaise de l'Église anglicane, a appelé les orangistes à cesser le mouvement. «Je veux qu'on laisse une chance aux pourparlers. Rien ne vaut la vie de trois petits enfants.»

Mais les orangistes n'entendent pourtant pas céder. À la suite d'une réunion des dirigeants de l'Ordre d'Orange, les membres de la confrérie ont déclaré que le face-à-face pourrait durer «indéfiniment». Depuis dimanche dernier, les orangistes campent autour de Dumcree, devant l'église où leur marche s'est interrompue, après que les forces de l'ordre leur ont interdit de s'engager dans Garvaghy Road, la principale artère du quartier catholique.

Samedi soir, pour la sixième nuit consécutive, de nouveaux incidents avaient éclaté autour de Dumcree, faisant 20 blessés. Hier, la Commission des parades a rejeté une nouvelle demande de passage de l'ordre d'Orange.

À Belfast-Nord, un jeune homme de 18 ans a été frappé à mort dans la matinée. La police soulignait que le quartier où a eu lieu cette agression a connu d'importantes violences intercommunautaires ces derniers jours.

Pour sauver la fragile paix de la province, Mo Mowlam, secrétaire d'État à l'Irlande du Nord, a appelé protestants et catholiques, «mères, pères, fils et filles» à ne pas sortir de chez eux aujourd'hui, grand jour de parades protestantes: c'est en effet la commémoration de la bataille de la Boyne, qui vit en 1690 la victoire du roi Guillaume d'Orange sur les catholiques du roi Jacques II.



KIERAN DOHERTY REUTERS

Un policier dépose des gerbes de fleurs envoyées par des gens qu'a émus la mort de trois enfants dans un incendie criminel à Ballymoney, en Ulster.

FRANÇAIS Une mi-temps atrocement longue

SUIITE DE LA PAGE 1

On commente et on chante beaucoup durant le match. Un petit gros rigolard, bien imbibé de pastis, rafraîchit l'assemblée de grands jets de sa bouteille d'eau.

Plusieurs regardent distraitements l'écran lorsque, à la 27^e minute de jeu, un corner est dévié dans le filet brésilien. Le ballon n'a pas atteint le fond du filet qu'éclate un hurlement de joie. La cohue est terrible. Tous le monde saute, crie, chante, les murs en tremblent. Il pleut de la bière et de l'eau. L'explosion de joie se reproduit une vingtaine de minutes plus tard, quelques instants avant que la première mi-temps ne s'achève. On arrive à peine à y croire au Barouf... on est à 45 minutes du rêve.

La seconde mi-temps est atrocement longue. L'équipe française repousse une après l'autre les attaques que lance contre sa mascotte, le gardien Fabien Barthez, une équipe brésilienne soudainement inquiète. L'assemblée est finalement libérée à la toute fin par le troisième but de l'équipe de France. On commence alors à chanter un refrain qui ne cessera plus: «on a gagné». On s'embrasse, on rit, on pleure aussi un peu.

Dehors, une foule immense attend l'équipage du Barouf. À gauche, à droite, la rue Saint-Denis est bondée de supporters heureux et couverte de drapeaux de la France. La procession se met en marche vers le sud. Sur les trottoirs, les passants affichent de larges sourires et applaudissent. Certains semblent plutôt surpris ou ne pas comprendre. D'une voix à la fois nostalgique et chargée de bonheur, une Française glisse à l'oreille de son voisin: «tu imagines ce que ça doit être sur les Champs-Élysées?»

Plusieurs drapeaux et maillots brésiliens font partie de la procession. «Ils ont été les meilleurs, reconnaît Isidoro. Je suis content pour eux, c'est leur premier titre. Je n'aurais pas



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

De chauds partisans rue Saint-Denis.

été là pour les Italiens.» Pour Anna et Bob, les Brésiliens n'ont aucune excuse. «Ils n'étaient tout simplement pas là, dit Anna. Je n'ai jamais vu une équipe du Brésil comme ça, ajoute Bob. La finale aurait été meilleure si les Croates avaient joué à la place du Brésil.»

Après avoir traversé le futur site du Festival Juste pour rire, rue Saint-Denis, les milliers de marcheurs sont dirigés, par des policiers aussi efficaces que discrets, rue Sainte-Catherine où ils traversent le site d'un autre festival, celui de jazz.

A chaque carrefour, ils sont salués par les klaxons des automobilistes, spectateurs forcés de toutes ces réjouissances. Des drapeaux de dizaines de pays flottent maintenant parmi les drapeaux tricolores. On agit aussi une réplique ébréchée du trophée de la Coupe du monde, un pain baguette et un chandail du Canadien.

A partir du coin de la rue Bleury, les marcheurs se mêlent aux voitures et autobus coincés sur place. Une femme fait sauter le bouchon d'une bouteille de champagne au coin de la rue Stanley et arrose la foule (d'accord, d'accord, c'était seulement une bouteille de vin mousseux!).

À la boutique de souvenirs *La belle province*, le vendeur assure ne pas être inquiet des risques de vandalisme. Faisant référence aux hooligans anglais, il ajoute à la blague: «Mais si ça avait été l'Angleterre qui avait gagné, ça fait longtemps que mes vitrines seraient à terre.»

Les policiers détournent une fois de plus le flot des marcheurs vers le nord, rue Guy, puis vers l'est rue Sherbrooke. La procession, qui commence à fondre, revient donc vers son point de départ... et la fête continue.

REVANCHE Mise en boîte

SUIITE DE LA PAGE 1

Et c'est Zinedine Zidane, dit Zizou, l'artisan de l'attaque blanche jusque-là dans le tournoi — il avait auparavant raté deux matchs en raison d'une suspension pour carton rouge —, qui a scellé la conquête historique en convertissant deux corners en autant de buts de la tête à la 28^e et à la 45^e minutes. Il s'agissait des premières réalisations de la France en première demie, et des premiers filets enregistrés par des joueurs autres que des défenseurs directs. Emmanuel Petit a confirmé la victoire française en passant le K. O. sur une échappée dans les arrêts de jeu de fin de match.

Les Français ont contrôlé la rencontre tout du long, confinant leurs rivaux à un jeu erratique et à de maigres et rarissimes chances de but que le gardien Fabien Barthez, en grande forme, a repoussées. Ils leur ont donné la médecine que ceux-ci aiment tant administrer à leurs adversaires, maîtrise du tempo, prise de possession du centre, contre-attaques éclairées. Même après l'expulsion du défenseur Marcel Desailly, qui écopait d'un deuxième carton jaune à la 68^e minute, l'équipe de France réduite à dix équipiers n'a pas bronché et a continué son œuvre de mise en boîte de la formidable attaque brésilienne. Seules d'incroyables occasions de marquer ratées, notamment par l'attaquant Stéphane Guivarch qui ne pouvait absolument pas acheter un but, ont empêché les supporters français de vraiment respirer avant que Petit ne vienne fermer la boutique.

Immense pour une sélection qui devait d'abord sa présence en Coupe du monde à son statut d'équipe hôte, qui n'avait donc pas passé le stade des qualifications depuis 1986 — et qui n'aura pas à la faire avant un bon bout de temps étant donné qu'elle a déjà son ticket pour le Mondial de 2002 à titre de champion défendant! —, cette victoire constitue aussi une revanche gigantesque pour l'entraîneur Aimé Jacquet (Mémé), qui se retrouve au sommet du monde après avoir été traîné dans la boue depuis

des mois par bien des «experts» et autres huiles médiatiques, du quotidien *L'Équipe* entre autres, qui lui reprochaient, en dépit de succès indéniables depuis 1994, une personnalité terne et le jeu qui allait avec.

Hier, Jacquet a d'ailleurs refusé de tourner la page et en a profité pour régler quelques comptes. «Depuis deux ans, on a beaucoup travaillé avec notre équipe technique et la récompense est arrivée, a-t-il dit. Elle est justifiée. [...] C'est une grande joie et un grand résultat. Et pourtant, depuis longtemps, nous avons été trahis par des journaux. Jamais je ne pardonnerai. Jamais.»

Fabien Barthez a aussi tenu à apporter de l'eau au moulin de la rancœur transformée en vengeance assouvie. «Il y a quelqu'un qui a écrit "Écoutez-nous et vous serez champions du monde". On n'a pas eu besoin d'écouter ce genre de personnage», a-t-il déclaré.

L'équipe de France aura donc négocié un parcours parfait, inespéré, sept victoires en sept matchs, 15 buts marqués contre deux accordés, avec comme unique ombre un passage à vide offensif en milieu de tournoi (face au Paraguay, à l'Italie et pendant 45 minutes contre la Croatie) qui aurait pu lui coûter cher mais dont elle a su se relever, chaque fois, *in extremis*. La victoire ne tenait qu'à un fil, mais il n'a jamais cédé, le fil d'Aimé.

Quant à la sélection brésilienne, s'il faut dire que les attentes exagérément élevées placées en elle sont souvent de nature à la faire mal paraître, il reste qu'elle en aura laissé plusieurs sur leur faim. Elle a montré de nombreuses hésitations face à la Norvège (1-2), au Danemark (3-2) et aux Pays-Bas (1-1, 4-2 aux pénaltys) et a été surclassée par la France, mais peut-on tenir rigueur à une équipe qui perd en finale mondiale?

Ronaldo à 21 ans. Denilson, 20. Roberto Carlos, 25. Ces trois-là seront les piliers du Brésil en 2002, et tout en ayant montré que la jeunesse a ses failles, ils ont prouvé qu'il ne faudra jamais organiser un tournoi planétaire en ignorant l'équipe phare du siècle, quatre fois championne. Battue un jour, menaçante toujours.

Le trophée remis hier aux joueurs français était bel et bien l'authentique Coupe du monde, présentée pour la première fois aux champions de 1974. Conçue par l'artiste italien Silvio Gazzaniga, elle est faite d'or massif 18 carats, pèse cinq kilos et mesure 36 centimètres de hauteur et 15 de largeur. Elle a succédé à «La victoire aux ailes d'or», dite aussi Coupe Jules Rimet du nom du président des Fédérations française et internationale de football qui le premier lança l'idée d'un tournoi mondial.

En temps ordinaire, le trophée est remis dans le sous-sol d'une banque de Zurich, en Suisse, pays où se trouve également le siège de la FIFA. Le pays vainqueur se voit toutefois remettre une réplique plaquée or qu'il conserve pendant quatre ans.

On le dit à chaque fois, mais réellement, cette Coupe du monde fut peut-être la plus spectaculaire et la plus intéressante qu'il nous ait été donné de voir. Avec l'élargissement du cadre à 32 équipes, on a pu assister à une poussée de nations dites moyennes — Chili, Paraguay, Mexique, Croatie, Danemark — et constater le resserrement global de la compétition au détriment de puissances traditionnelles telles l'Allemagne, l'Espagne et l'Italie. Si les géants comme le Brésil semblent vaciller, oh! tout légèrement, c'est sans doute moins parce qu'ils s'écroulent que parce qu'ils sont rejoints, oh! tout lentement.

Et d'une pareille situation, si bien sûr elle s'avère à long terme, c'est le football qui sortirait gagnant, comme disait le poète.

Le même poète, soit dit en passant, qui aura certainement une ode à composer sur les jours présents. C'est que la Coupe a été gagnée le 12 juillet, et demain c'est le 14 juillet, et aujourd'hui il y a le pont, et vous imaginez dans quel état s'en sortira la France? Patron, un pastis. Bien tassé.

AUTRES INFORMATIONS EN PAGE B 4

Paris en folie

Paris (AFP) — Paris a basculé dans la folie après la victoire historique de la France en finale de la Coupe du Monde: maquillés, en shorts ou en robes de chambres, les Parisiens ont envahi la capitale, à commencer par les Champs-Élysées.

Ils étaient plus d'un million de supporters des «Bleus» défilant à pied dans la célèbre avenue, vers minuit, une heure après le coup de sifflet final. En majorité des jeunes, ils arrivaient de tous les quartiers, se ruant hors de chez eux, des cafés et des sites où ils avaient suivi le match sur des écrans géants.

Aux cris de «Zizou, Zizou», «On est les champions», «Elle est où la coupe du monde?» et «Ils sont où les Brésiliens?», la foule s'est vite scindée en deux cortèges pour descendre et monter les Champs.

Les Brésiliens, justement, étaient aussi associés à la fête et fraternisaient avec les vainqueurs. Sans rancune, certains supporters en jaune saluaient les «Bleus» dans des concerts assourdissants mélangeant pétards et klaxons de voitures des rues adjacentes.

Le portrait géant en noir et blanc du principal artisan de la victoire finale, Zinedine Zidane, auteur de deux des trois buts, était projeté au laser sur l'un des piliers de l'Arc de triomphe de l'Étoile. Au-dessus d'une arche apparaissaient les inscriptions «Merci Zizou» et «Zidane président».

Les visages d'autres joueurs, notamment celui du gardien de but Fabien Barthez, décoraient aussi le monument.

Des embouteillages monstres se sont rapidement formés sur les boulevards et places, sur

fond de traditionnels concerts d'avertisseurs.

Des dizaines de milliers de supporters en bleu-blanc-rouge et des touristes dansaient, s'embrassaient et couraient en tous sens, souvent sur les capots et toits des voitures pavées de tricolore. Nombre d'entre eux brandissaient des répliques en carton ou en plastique de la Coupe du monde. D'autres se jetaient tout habillés dans les fontaines.

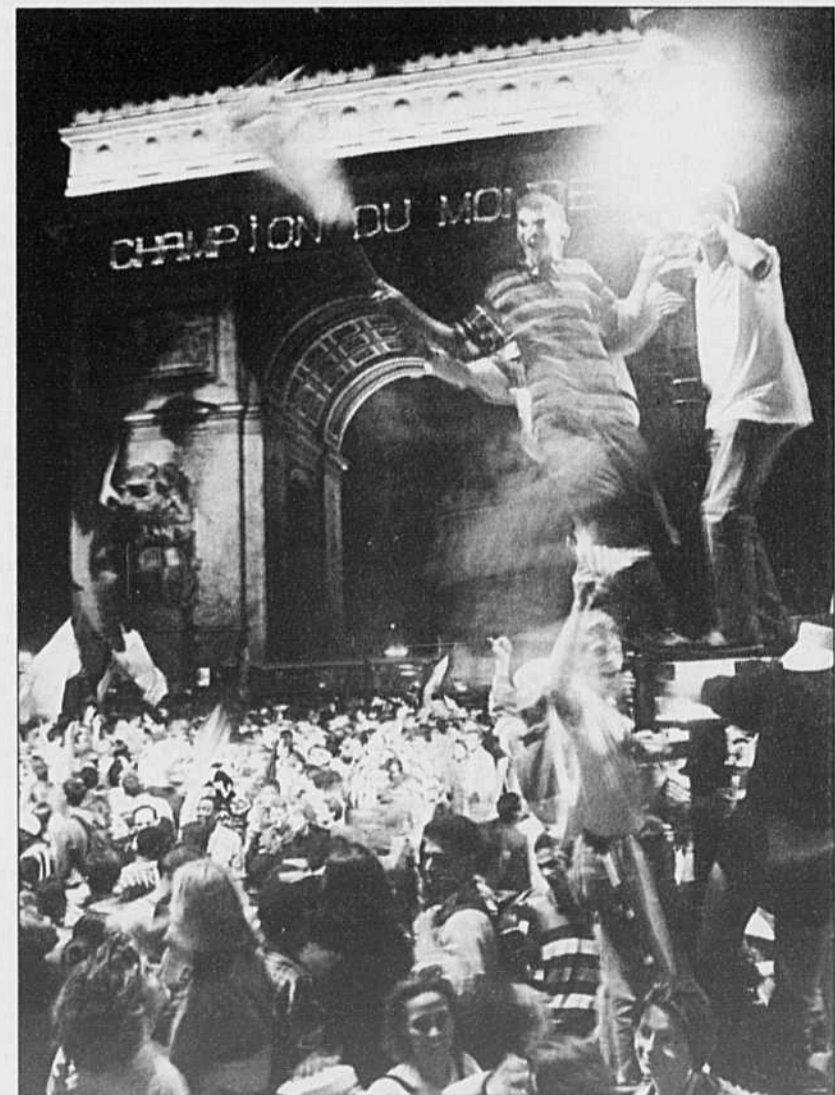
«Bravissimo» Des centaines de pétards et de mini feux d'artifice éclataient dans la nuit tandis que résonnaient les «On a gagné».

La place de la Bastille était aussi noire de monde et connaissait les mêmes scènes de liesse. Symbole de cette folie contagieuse, en face de la gare du Nord, ce sont des serveurs d'un restaurant qui étaient portés en triomphe par des maîtres d'hôtel.

Sur la façade de l'Assemblée nationale, l'hommage «Bravissimo» était projeté sur l'affiche géante «Allez la France» installée depuis quelques jours.

Un important et discret dispositif de sécurité avait été mis en place dans tout Paris, mais aucun incident grave n'était signalé à 0H30, notamment par les sapeurs-pompiers qui avaient reçu le renfort de bénévoles, de la Croix Rouge et de la protection civile.

Pourtant, certains supporters prenaient des risques en escaladant des kiosques ou en montant par dizaines sur des camionnettes. D'autres, surtout des femmes, embrassaient les CRS. La longue nuit ne faisait que commencer.



JERRY LAMPEN REUTERS



S.V.P. Assurez-vous que ce papier journal soit recyclé.

LE DEVOIR

Les bureaux du *Devoir* sont situés au 2050, rue de Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration: (514) 985-3333

Le site Internet du *Devoir*: www.ledevoir.com

Comment nous joindre?

La rédaction

Au téléphone (514) 985-3333
Par télécopieur (514) 985-3360
Par courrier électronique redaction@ledevoir.com
Pour l'agenda culturel (514) 985-3551

La publicité

Au téléphone (514) 985-3399
Par télécopieur (514) 985-3390
Extérieur de Montréal 1-800-363-0305 (sans frais)

Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone (514) 985-3344
Par télécopieur (514) 985-3340

Les petites annonces et la publicité par regroupement

Au téléphone (514) 985-3322
Par télécopieur (514) 985-3340

Les abonnements

Au téléphone (514) 985-3355
du lundi au vendredi de 8h à 16h30
Par télécopieur (514) 985-3390
Extérieur de Montréal 1-800-463-7559 (sans frais)

Le *Devoir* est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue de Bleury, 9^e étage, Montréal, (Québec), H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Quebecor LaSalle, 7743, rue de Bourdeau, division de Imprimeries Quebecor Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans *Le Devoir*. Le *Devoir* est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Quebecor Inc., 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Envoi de publication — Enregistrement n° 9858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.